



Les

GREAF

Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N°46

" *Réfléchir à changer* "

Octobre – Décembre 2013

altus[®]
GLOBAL ALLIANCE

Mali

Conflits et gouvernance de la sécurité

- Analyse des jeux d'acteurs -

Table des matières

Sigles et abréviations	1
Résumé	2
Introduction	3
1. Contexte général de la gouvernance de la sécurité.....	5
1.1. Contexte sociopolitique	5
1.2. Contexte économique	10
1.3. Cadre réglementaire de la sécurité	15
1.4. Préoccupations majeures de gouvernance	18
2. Résurgence des conflits armés	23
2.1. Recrudescence des rébellions touaregs	23
2.2. Mouvements sociaux et coups d'Etat.....	26
2.3. Islamisme et violences armées	29
3. Méthodologie d'analyse.....	32
3.1. Revue de littérature	32
3.2. Choix méthodologique	37
3.3. Sources de données	44
4. Résultats empiriques.....	49
4.1. Enjeux stratégiques et objectifs associés.....	49
4.2. Stratégies d'acteurs et rapports de force	50
4.3. Positionnement des acteurs sur les objectifs et repérage des convergences et divergences.....	55
4.3. Positionnement des acteurs sur les objectifs et repérage des convergences et divergences.....	56
Conclusions	63
Annexes	65
Annexe 1. Influences directes et indirectes	65
Annexe 2. Positionnement, convergences et divergences	68
Références bibliographiques	76

Sigles et abréviations

ACP	Afrique Caraïbe Pacifique
ADC	Alliance démocratique (du 23 mai) pour le changement
AQMI	Al Qaïda au Maghreb islamique
CAA	Convergence acteurs/acteurs
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNRDRE	Comité national de redressement de la démocratie et de la restauration de l'Etat
DAA	Divergence acteurs/acteurs
DGSE	Direction générale de la sécurité d'Etat
GMPC	Groupe marocain de la prédication et du combat
INSTAT	Institut national de la statistique
LIFG	Libyan Islamic Fighting Group
MACTOR	Matrice des jeux d'acteurs
MAO	Matrice des positions d'acteurs/objectifs
MFUA	Mouvements et fronts unifiés de l'Azawad
MID	Matrice des influences directes
MNLA	Mouvement national de libération de l'Azawad
MPGK	Mouvement patriotique Ganda Koi
MUJAO	Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OCRS	Organisation commune des régions sahariennes
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
SWOT	Strengths Weaknesses Opportunities Threats
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine

Résumé

Le processus de démocratisation de la vie politique est en cours au Mali depuis déjà deux décennies. Il n'a toutefois pas encore produit une bonne gouvernance de la sécurité et de la justice en tout cas selon des normes acceptables aux plans des droits et libertés. Aussi, est-il sans cesse question de corruption, de délinquance financière, de détournement de deniers publics, de trahison, etc. De graves crises éclatent çà et là et de façon récurrente. Elles sont à la fois d'ordre sécuritaire, humanitaire, identitaire et moral, scolaire et alimentaire.

Depuis janvier 2012, le pays est confronté à une des plus graves crises sociopolitiques de son histoire remettant en cause son intégrité territoriale, son caractère même formel républicain, et imposant à sa population un rigorisme religieux de type moyenâgeux. La crise a eu raison du régime d'Amadou Toumani Touré et a entraîné la perte de contrôle par l'Etat central des deux tiers du territoire national, provoqué le déplacement de milliers de personnes et finalement abouti à la guerre depuis ce 9 janvier 2013 dans la petite localité de Kona en territoire jusqu'alors sous contrôle gouvernemental. Un an d'occupation des deux tiers du territoire par des groupes islamistes et rebelles a placé au moins 9% de la population du pays hors contrôle de l'Etat, fait plus de 200'000 réfugiés et plus de 67'000 déplacés.

Pour en sortir, le rapport explore l'analyse des jeux d'acteurs dite MACTOR qui permet de mesurer les rapports de force entre acteurs en étudiant leurs convergences et leurs divergences par rapport à des enjeux et objectifs de sécurité ou de stabilité du système. Ainsi, il devient possible non seulement d'éclairer les jeux d'alliances et de conflits potentiels entre acteurs et de scruter les possibilités d'évolution de ces relations conflictuelles ou non. Ce qui fournit à chaque acteur y compris l'Etat une aide à la décision pour la mise en œuvre de sa politique d'alliances et de conflits dans la situation actuelle marquée par la grave crise sécuritaire au Nord remettant en cause l'unité nationale et le caractère laïc et républicain de l'Etat.

L'application de cette méthodologie d'approche a permis d'une part d'identifier les principaux acteurs impliqués dans la sortie de crise, d'autre part de scruter les enjeux de la crise et de mesurer les rapports de force ainsi que le positionnement de chaque acteur sur les échelles de la convergence, de la divergence ou encore de l'ambivalence vis-à-vis des autres acteurs.

Introduction

La gouvernance de la sécurité et les conflits constituent de nos jours un des défis majeurs du Mali confronté ces deux dernières décennies à une succession de rebellions, de coups d'Etat et autres luttes armées impliquant des groupes islamistes ou sécessionnistes. A tout cela s'ajoutent des activités criminelles récurrentes dont le trafic et la prolifération des armes légères, le trafic de drogue, le blanchiment d'argent et le terrorisme. Au-delà de la remise en cause de la sécurité intérieure, tous ces évènements impactent négativement sur le respect des droits humains et la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Autant une mauvaise gouvernance de la sécurité est porteuse de conflits, autant les conflits aggravent ou suscitent une mauvaise gouvernance. L'éclatement de conflits du fait de la mauvaise gouvernance de la sécurité amène à investiguer le fonctionnement réel de la démocratie au Mali, en s'appuyant par exemple sur l'exploitation des données Afrobaromètre des ronds de ce réseau d'enquêtes nationales sur la démocratie, la gouvernance et les réformes économiques. Ensuite, il amène à interroger la responsabilisation des forces armées et de sécurité autant nationales que régionales.

La réflexion porte ici sur les évènements conflictuels les plus récents non sans remonter dans le temps à leur résurgence passée ou à leurs causes probables surtout la grave crise sécuritaire de 2012 suite au déclenchement de la rébellion, au coup d'Etat de mars et à l'éclatement finalement de la guerre dans le septentrion national. Elle porte d'une part sur les contextes sociopolitique, économique et réglementaire de la gouvernance de la sécurité au Mali et d'autre part sur les principaux mouvements conflictuels ayant éclaté ces derniers temps, rebellions touaregs, mouvements sociaux et coups d'Etat, violences islamistes armées.

A la lumière de ces premiers éléments de compréhension de la crise sociopolitique en cours au Mali, l'analyse est faite sur les stratégies d'acteurs en vue de la résolution de ladite crise. Elle est faite à l'aide de la méthodologie des jeux d'acteurs telle que développée par les prospectivistes avec à l'appui le logiciel informatique MACTOR. Une fois fait le choix de cet outil d'investigation, le rapport présente successivement les résultats de son application empirique en termes d'enjeux stratégiques, de stratégies et rapports de forces des acteurs, de leurs positionnements et enfin de repérage des convergences et divergences entre acteurs identifiés.

Au total, le plan de travail se décline en 4 sections. La première est relative au contexte général de la gouvernance de la sécurité au Mali, présentant successivement le contexte sociopolitique et économique ainsi que le contexte réglementaire de la sécurité. La seconde section examine la résurgence des conflits armés au Mali, qu'il s'agisse de rébellions, de coups d'Etat ou de tout autre mouvement armé ayant sévi ou sévissant sur le territoire. La troisième section détaille la méthodologie d'analyse incluant une revue de littérature sur la problématique de la sécurité et des conflits, le choix méthodologique proprement dit et les sources de données utilisées. La quatrième et dernière section présente les résultats empiriques de l'application de l'approche méthodologique aux données recueillies. Elle procède de l'identification des acteurs, du repérage des enjeux stratégiques et enfin de l'examen des rapports de force et des stratégies d'avenir pour la sécurité du pays et de ses citoyens.

1. Contexte général de la gouvernance de la sécurité

L'histoire du Mali, de l'indépendance à nos jours, est pleine de conflits armés dans la partie Nord du pays. A ces différents épisodes de rébellion dans le septentrion du pays, on peut ajouter des conflits sociopolitiques et les différents coups d'Etat de sorte que le pays a rarement connu des changements pacifiques de régime. Pour mieux cerner ces épisodes conflictuels de l'histoire du pays, cette section décrit les contextes sociopolitique et économique, analyse le cadre réglementaire de la sécurité et fait ressortir les préoccupations majeures de gouvernance qui peuvent être sources de nouveaux conflits.

1.1. Contexte sociopolitique

De l'indépendance à nos jours, six régimes politiques se sont succédés au Mali :

- le régime de la Constitution de 1960 (1960 à 1968) sous la présidence de Modibo Keita
- le régime du Comité militaire de libération nationale (CMLN: 1968 à 1974) dirigé par le lieutenant Moussa Traoré
- le régime de la constitution de 1974 (1974 à 1991) sous la présidence de Général Moussa Traoré
- le régime de la transition démocratique (mars 1991 à juin 1992) dirigé par le lieutenant colonel Amadou Toumani Touré
- le régime de la 3^{ème} République (de 1992 à 2012) présidé successivement par Alpha Oumar Konaré (1992-2002) et Amadou Toumani Touré (2002-12)
- le régime de la transition en cours depuis le 22 mars 2012.

C'est seulement en 1992 que le processus démocratique a véritablement commencer au Mali après le coup d'état du 26 mars 1991, suivi de l'instauration du multipartisme intégral. La nouvelle constitution consacre le caractère démocratique et multipartite du pays. A la suite d'élections générales, le pays s'est doté d'institutions démocratiques. Plus de dix ans après l'avènement de la démocratie, les perceptions des citoyens sur le caractère démocratique du pays sont mitigées. En 2002, moins du tiers de la population (30%) estimaient que le pays était une pleine démocratie. On peut cependant noter une légère augmentation de cette proportion en 2005 et 2008. En considérant le niveau d'instruction, les personnes de niveau secondaire et plus sont très critiques à l'endroit de la démocratie au Mali (entre 79 et 83% pour le secondaire et entre 67 et 84% pour le supérieur).

Par groupe d'âge, les plus jeunes (18-24 ans) et les personnes du troisième âge (65-74 ans) sont les moins favorables à la démocratie malienne avec la différence que ces proportions ont une tendance à la baisse pour les premiers et une tendance à la hausse pour les seconds (Tableau 1.1).

Tableau 1.1. Le Mali est une pleine démocratie dans le temps (en %)

	2002	2005	2008
Milieu			
Urbain	23	26	24
Rural	33	34	37
Sexe			
Homme	33	33	33
Femme	27	30	34
Education			
Aucun	33	30	33
Informel	31	40	37
Primaire	31	31	31
Secondaire	17	21	17
Supérieur	16	29	33
Age			
18 - 24 ans	30	32	28
25 -34 ans	28	27	31
35 - 44 ans	31	35	33
45 - 54 ans	31	35	38
55 - 64 ans	31	32	38
65 - 74 ans	29	29	38
75 + ans	43	27	30
Total	30	32	33

Source: GREAT, Enquêtes Afrobaromètre

A la faveur de la démocratisation, les perceptions des citoyens montrent qu'il y a un certain respect pour la liberté d'expression dans le pays. En effet, près de la moitié des citoyens (48%) de la population de 18 ans et plus se sent complètement libre d'exprimer son opinion. En y ajoutant ceux qui se sentent quelque peu libres d'exprimer leur opinion, on obtient une proportion de 79% de la population. On peut dire qu'au Mali la liberté d'expression est une réalité du moins ressentie comme telle par les populations. Ce sentiment de liberté d'expression est presque unanime, quel que soit le sexe, le milieu ou le niveau d'éducation (Tableau 1.2).

Tableau 1.2. Dans ce pays, dans quelle mesure êtes-vous libre d'exprimer votre opinion

	Pas du tout libre	Pas très libre	Quelque peu libre	Complètement libre	NSP
Milieu					
Urbain	3	8	33	54	3
Rural	6	10	36	47	1
Sexe					
Homme	5	8	34	54	0
Femme	6	11	36	44	2
Education					
Aucun	7	10	39	42	2
Informel	5	7	36	51	1
Primaire	3	12	27	57	0
Secondaire	6	6	20	69	0
Supérieur	2	2	38	55	4
Age					
18 - 24 ans	8	8	37	45	3
25 -34 ans	6	14	34	45	1
35 - 44 ans	5	8	41	45	1
45 - 54 ans	2	7	30	61	1
55 - 64 ans	9	4	32	53	2
65 - 74 ans	0	22	19	55	4
75 + ans	3	0	58	39	0
Total	4	12	31	48	5

Source: GREAT, Enquêtes Afrobaromètre

Plus que la liberté d'expression, la liberté d'adhésion à une organisation politique de son choix est largement ressentie par les citoyens. Globalement 75% des citoyens de 18 ans et plus se sentent complètement libres de faire ce choix. En tenant compte de ceux qui se sentent quelque peu libres, c'est la quasi-totalité de la population (92%) qui perçoit cette liberté politique. Il faut cependant noter que les hommes sont proportionnellement plus nombreux (83%) à se sentir complètement libres que les femmes (68%). Cette différence peut s'expliquer par les pesanteurs sociales qui font que les choix politiques des femmes sont souvent influencés par leurs conjoints (Tableau 1.3).

Tableau 1.3. Liberté d'adhésion à une organisation politique de son choix

	Pas du tout libre	Pas très libre	Quelque peu libre	Complètement libre	NSP
Sexe					
Homme	2	3	12	83	1
Femme	2	5	22	68	3
Education					
Aucun	2	5	21	70	2
Informel	2	3	13	82	0
Primaire	1	3	12	82	2
Secondaire	0	0	9	89	2
Supérieur	2	3	18	71	6
Age					
18 - 24 ans	1	4	19	73	3
25 - 34 ans	3	5	18	72	2
35 - 44 ans	2	4	20	72	2
45 - 54 ans	1	2	15	81	1
55 - 64 ans	1	3	15	81	0
65 - 74 ans	4	2	11	80	4
75 + ans	0	0	16	84	0
Total	2	4	17	75	2

Source: GREAT, Enquêtes Afrobaromètre

Comme pour le choix d'une organisation politique, le choix de la personne pour laquelle voter est très libre au Mali. 82% de la population se sent complètement libre de voter pour la personne de son choix et cette proportion atteint 95% si on ajoute ceux qui se sentent quelque peu libres de voter. Cependant les mêmes disparités entre hommes et femmes dans la liberté de choix d'une organisation politique persistent quant à la liberté de voter pour la personne qu'on veut. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à se sentir complètement libre (87%) que les femmes (76%).

Dans l'appréciation des degrés de liberté politique dans tout régime, trois dimensions importantes sont à considérer (Goldstone, 2006). Il s'agit du degré d'ouverture et de compétitivité électorale dans le recrutement de l'exécutif, du degré des contraintes institutionnelles sur l'autorité du chef de l'exécutif et du degré auquel la compétition politique sans restriction est institutionnalisée et coopérative plutôt que répressive et factionnelle.

La seule élection ne garantit pas une pleine démocratie. "L'élection ne fait pas la démocratie; laquelle suppose un système éducatif efficace, une justice indépendante, une administration efficace, une presse libre, le respect du droit des minorités et un minimum de sécurité, physique comme alimentaire. Quand le ventre est vide, l'urne sonne creux" (Hugeux, 2012).

De même que "chaque Etat instable est instable de sa seule façon" (Goldstone, 2006), tous les pays pauvres se ressemblent mais chacun d'eux en crise l'est de sa seule façon. La question qui se pose alors est de savoir quels sont les traits distinctifs des pays en crise. Un début de réponse à cette question se trouve dans les types de facteurs ayant causé l'éclatement de l'instabilité politique.

Dans le cas du Mali, la crise actuelle a une multitude de facettes qui sont d'ordre sécuritaire, humanitaire, identitaire et moral, scolaire et alimentaire (InfoMatin, 2012). Ses causes sont à chercher dans les méthodes de gouvernance basées sur la malice et la duplicité, la lâcheté et la compromission (S. Touré, 2012). On pourrait ainsi relever "sept péchés capitaux" du régime de Amadou Toumani Touré qui pourraient être à l'origine de la crise que connaît le pays: la magouille, le vol, le mensonge, la débauche, la duplicité, la trahison et la lâcheté.

Le régime précédent portait déjà les racines de la crise actuelle dont certaines ont été avancées par les putschistes pour justifier leur coup d'Etat. Bien qu'une certaine opinion soutienne cette thèse, "... la chute du Nord, ce n'est pas la faute du coup d'Etat mais la raison du coup d'Etat. Ce n'est pas le capitaine mais le général qui nous a tués ... avec ses 'replis stratégiques' ordonnés depuis son Palais, directement au moyen du téléphone de son aide de camp" (InfoMatin, 2012). L'abandon des 2/3 du territoire "à une bande de terroristes instrumentalisés et fanatisés par la poudre et les excentricités des 'pétrodollars'" serait déjà en cours au moment du coup d'Etat.

La situation de crise était amplifiée par le manque total de crédit de la classe politique aux yeux de l'opinion (InfoMatin, 2012). Cet état de fait ne saurait être imputé au coup d'Etat mais bien au contraire pourrait avoir été l'un des leviers du coup de force.

Le Mali a longtemps été considéré par ses partenaires techniques et financiers comme un modèle de démocratie, un pays à faible revenu stable (van de Walle, 2012). Cette bonne image a été sérieusement éprouvée par l'éclatement de la crise et a valu au pays un acharnement de la communauté internationale à la suite du coup d'Etat. Le Mali est accusé d'avoir "péché" en se débarrassant du régime de ATT et pour cela, le pays mérite de souffrir.

Tel pourrait être le raisonnement caricaturé de cette communauté internationale. Un tel raisonnement a été qualifié de "mauvaise façon d'aborder les problèmes" par Krugman (2012) dans le cas des pays européens n'ayant pas respecté les accords en matière de finances publiques.

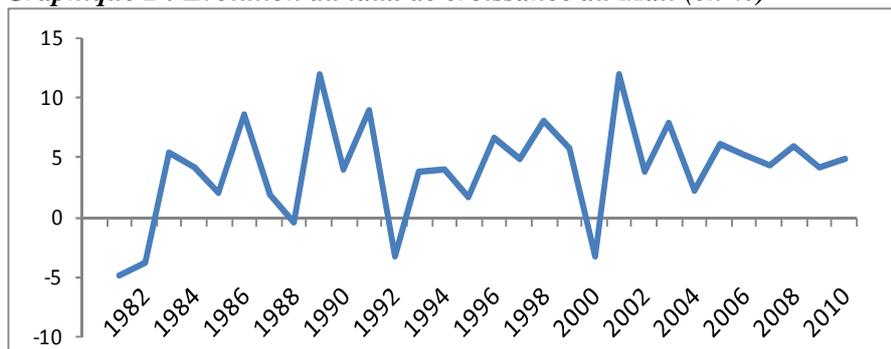
Comme généralement, "les pêchés recevant châtement n'ont pour la plupart jamais été commis" (Krugman, 2012), le cas du Mali mérite qu'on y réfléchisse de plus près. L'aide extérieure occupe une place importante dans l'économie nationale, 12-15% du PNB, soit 50% des dépenses annuelles publiques. L'arrêt de cette manne financière ou matérielle pourrait étouffer l'économie du pays, sauf qu'en réalité (van de Walle, 2012), elle revenait en grande partie à des receveurs dangereux comme ATT ou les rebelles.

1.2. Contexte économique

L'analyse du contexte économique de la crise s'intéresse à la croissance, aux investissements y compris les investissements directs étrangers et enfin aux différentes politiques économiques entreprises par le Mali depuis son indépendance.

La croissance économique au Mali est caractérisée par sa forte volatilité. Des périodes de fortes croissances alternent avec celles de faibles croissances ou de croissances négatives. Le pays est passé d'une croissance négative au début des années 1980 à une croissance positive qui s'est stabilisée autour de 5% entre 2005 et 2010. On observe une plus grande volatilité de la croissance sous le régime militaire entre 1982 et 1991 et une certaine tendance à la hausse pendant les premières années de la démocratie (1992 - 1998). La volatilité reprend sur la période 1999-2004 avant la période de stabilité 2005-2010 (Graphique 1).

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance au Mali (en %)



Source : INSTAT

Si l'on s'intéresse à la situation par quinquennat à partir de 1980, on peut observer une croissance moyenne annuelle de plus de 6% depuis 1995 contre 3% les 5 années précédentes et 5% auparavant. La croissance était quasiment nulle (0,14%) de 1980 à 1984, période au cours de laquelle les premières réformes d'ajustement structurel ont été introduites. C'est dire que jusqu'en 2010, l'économie malienne connaissait un certain dynamisme, du moins au regard de l'évolution du PIB.

Tableau 1.4. Croissance moyenne par quinquennat

	Taux de croissance moyen
1980-1984	0.14%
1985-1989	5.41%
1990-1994	3.34%
1995-1999	6.35%
2000-2004	6.46%
2005-2010	6.17%

Source : INSTAT et calcul des auteurs

La croissance économique au Mali provient essentiellement de secteurs primaire et tertiaire, la part du secteur secondaire restant encore faible dans la création de valeur ajoutée. En raison de l'importance des activités agropastorales comme sources de croissance, l'économie nationale connaît une certaine vulnérabilité due à la dépendance encore forte de ces activités vis-à-vis de la pluviométrie. Le poids du secteur tertiaire s'explique par le développement rapide du sous-secteur des télécommunications. L'absence d'une masse critique d'industriels capables d'impulser une transformation structurelle et une modernisation de l'économie nationale se traduit par la contribution faible du secondaire dans la croissance économique (Tableau 1.5).

Tableau 1.5. Contributions des secteurs à la valeur ajoutée (%)

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
1980-1984	47	12	41
1985-1989	47	13	39
1990-1994	50	14	36
1995-1999	52	14	34
2000-2004	51	14	36
2005-2010	47	13	41

Source : INSTAT et calcul des auteurs

Le volume global de l'investissement était de 1041 milliards de francs cfa en 2010 contre 374 milliards en 2000 soit un taux moyen annuel d'augmentation de l'investissement de 10.77% durant cette période. La plus grande part de cet investissement provient du secteur privé et cette part est comparable à celle observée dans les pays d'Afrique subsaharienne. La part du secteur public bien qu'inférieure à celle du privé reste non négligeable durant toute la période (entre 29 et 48%) et est d'ailleurs en augmentation depuis 2005 (Tableau 1.6).

Tableau 1.6. Evolution de l'investissement global (en milliards fcfa et %)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Investissement dont	37	54	35	63	57	63	65	738	79	899	1 041
% public	4	0	7	9	8	7	2		1		
% privé	33	31	48	29	34	31	37	42	40	43	46
	67	69	52	71	66	69	63	58	60	57	54

Source : INSTAT

Le taux d'investissement (investissement en pourcentage du PIB) est relativement faible, entre 20 et 26% depuis 2000. Le plus fort taux d'investissement (25,9%) a été observé en 2003 et le plus bas taux en 2002 (16%). On note une différence considérable entre les taux d'investissement privé et public. Celui du privé est beaucoup plus élevé mais l'écart entre le taux global et le taux public reste à peu près constant depuis 2006.

L'un des plus importants canaux de transmission des conflits et de l'insécurité à l'économie d'un pays est le canal de l'investissement et particulièrement de l'investissement direct étranger. Les investisseurs directs étrangers le plus souvent avertis au risque auront tendance à diminuer leurs investissements en période de conflit ou d'insécurité. Cette diminution de flux financiers peut à son tour aggraver la crise à travers l'augmentation du taux de chômage et l'arrêt des projets de développement socioéconomiques. Il peut se créer ainsi un cercle vicieux tendant à différer la sortie de crise.

Les flux d'IDE sont passés de 4.16 millions de dollars annuels entre 1980 et 1984 à 291.85 millions de dollars annuels sur la période 2010-2011. Les deux augmentations les plus significatives ont eu lieu entre la période 1990-1994 et la période 1995-1999 et entre la période 1995-1999 et la période 2000-2004. La première augmentation correspond au passage du régime militaire du Général Moussa Traoré au régime démocratique. Quant à la deuxième augmentation, elle pourrait s'expliquer par les investissements effectués par la Société de téléphonie mobile IKATEL à sa création. Les IDE

au Mali sont supérieurs à ceux du Burkina Faso à l'exception des quinquennats 1985-1989 et 1990-1994 mais inférieurs à ceux du Niger à l'exception du quinquennat 2000-2004 pour des raisons précédemment évoquées. Dans les espaces UEMOA et CEDEAO, les IDE du Mali sont constamment au-dessous de la moyenne de chaque zone (Tableau 1.7)

Tableau 1.7. Moyennes annuelles IDE en Afrique de l'Ouest (millions de dollars)

	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005-2009	2010-2011
Mali	4.16	0.39	1.34	47.11	136.25	261.72	291.85
Burkina Faso	1.61	2.48	5.14	9.63	17.57	150.10	21.02
Niger	14.78	6.14	13.35	6.50	13.11	268.21	976.98
CEDEAO	29.40	65.21	122.60	160.29	180.38	644.51	924.97
UEMOA	13.44	10.39	24.46	72.00	70.00	189.25	268.90

Source : CNUCED (2011)

Dans les pays sahélo-sahariens, "si les Etats créèrent des activités économiques modernes, celles-ci apparurent très vite en décalage avec l'économie réelle des populations sahariennes qui restait essentiellement pastorale, caravanière et dans une moindre mesure marchande" (Grégoire, 2000). Cette absence de concordance entre les politiques économiques des Etats et les activités économiques historiquement menées par les populations et dictées par les conditions climatiques et géographiques est une des faiblesses de l'économie de ces pays.

En plus, beaucoup de ces pays sont membres d'unions économiques sans que les conditions soient réunies pour qu'ils puissent tirer avantage de ces communautés économiques. C'est le cas de l'union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) qui présente 3 faiblesses avec sa monnaie unique (Krugman, 2012) :

- le peu d'échanges entre les pays, "il ne rime à rien que des pays partagent la même monnaie s'ils ne pratiquent pas beaucoup d'échanges économiques"
- la faible mobilité de la main d'œuvre, "les différences culturelles et linguistiques sont telles que même d'importants écarts de taux de chômage ne donnent lieu qu'à peu de flux migratoires" et ces barrières sont renforcées par la xénophobie tantôt prônée par les gouvernants
- l'absence d'intégration budgétaire.

Les différents régimes politiques du Mali ont formulé et mis en œuvre plusieurs types de politiques économiques qui étaient censées répondre aux priorités du moment. A l'indépendance, les nouvelles autorités ont opté pour le socialisme et le dirigisme économique qui ne tarda pas à montrer ses limites. Au début de la décennie 80, l'économie malienne a été confrontée à une sérieuse crise économique et financière résultant de la conjugaison de facteurs exogènes et endogènes. Pour redresser la situation, le gouvernement a lancé à partir de 1982, une série de programmes de stabilisation et d'ajustement avec l'appui du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale et le soutien des autres partenaires au développement du Mali. Au cours de la période 1982-86, le Mali a signé avec le FMI trois accords de confirmation. La dégradation de la situation économique et financière ainsi que l'apparition de sérieux problèmes de liquidité dans le système bancaire a amené le Gouvernement à reprendre ses efforts d'ajustement dans une seconde phase marquée par la signature en avril 1988 d'un quatrième accord de confirmation d'une durée de quatorze mois

La généralisation de la pauvreté au Mali depuis le début des années 1980 est un domaine d'échec des PAS à promouvoir le développement humain. En réponse à ces échecs, une dimension sociale de l'ajustement structurel est prise en compte dans les PAS depuis 1990 mais elle n'a pas connu le développement espéré.

En février – mars 1991, des négociations sur la mise en place de la Facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR) ont été menées mais n'ont pas abouti à cause des troubles sociaux et du coup d'Etat du mois de mars 1991. Au début de l'année 1992, les services du FMI et de la Banque mondiale ont conclu avec le Gouvernement de transition des négociations portant sur un programme d'ajustement couvrant la période 1992-1994. Puis, le nouveau Gouvernement a adopté un programme d'ajustement à moyen terme pour la période juillet 1992 – juin 1995, incluant une intensification des mesures structurelles en vue de stimuler l'activité du secteur privé et parvenir à une amélioration durable de la situation financière tout en poursuivant la réduction de l'absorption des ressources par le Gouvernement de manière à accroître les ressources à la disposition du secteur privé.

Au cours des années 90, les concepts de développement humain durable, de bonne gouvernance, de renforcement des capacités, de satisfaction de la demande sociale, d'allègement de la dette et de réduction de la pauvreté ont fini par s'imposer dans le discours des représentants des différents acteurs de la vie économique et sociale. Mais les tentatives faites de prendre en compte les dimensions sociales de l'ajustement sont demeurées insuffisantes.

De cette analyse des politiques économiques mises en œuvre au Mali, il ressort que les stratégies politiques économiques appliquées dans notre pays, ont rarement été le fruit d'une réflexion interne, se fondant sur les connaissances et la compréhension du fonctionnement de l'économie nationale. Si ce processus se poursuit, l'on ne pourra aboutir ni à la promotion des économies locales ni à l'implication des acteurs de la décentralisation dans la formulation et la mise en œuvre des politiques alliant économie locale et développement économique national intégré.

1.3. Cadre réglementaire de la sécurité

Selon l'OCDE (2007), pour consolider la démocratie, il faut "remettre le secteur de la sécurité aux instances civiles, à le soumettre au contrôle démocratique et à le professionnaliser". L'étude du secteur de la sécurité devrait se faire en priorité en termes de transparence, de participation et de capacités de réaction face aux besoins de la population (Sangaré, 2008).

Au Mali, la Constitution ne renvoie à aucun texte fondamental genre déclaration universelle des droits de l'homme, charte africaine des droits de l'homme, etc., ni dans la forme ni dans l'esprit ou encore la charte de l'environnement. Mais, comme dans beaucoup de pays, le Président de la République est le chef suprême des forces armées et de sécurité, les outils et moyens nécessaires étant mis à la disposition du gouvernement pour la mise en œuvre des politiques adoptées en la matière.

Comme le montre IRA (2008) dans le cas de la France, au Mali on peut distinguer plusieurs groupes d'intervenants du secteur de la sécurité (Nouhoum, 2008) :

- les forces armées: armée de terre, armée de l'air, gendarmerie nationale, garde nationale, et leurs services d'appui
- les forces civiles de sécurité: police nationale et police municipale (non encore effective)
- les services de sécurité paramilitaires: douane, service des eaux et forêts
- services de renseignement: Direction générale de la sécurité d'Etat, Direction de la sécurité militaire et leurs services internes
- services privés de gardiennage et de transport de fonds.

Les entreprises privées de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection des personnes sont régies par la loi 96-020 du 21 février 1996 et son décret d'application 96-064/P-RM du 29 février 1996. Ce

décret réglementant les activités desdites entreprises interdit "l'exercice de la profession de détective privé et l'exercice de toute activité de police privée autre que celle de surveillance, de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes".

Pour qu'il soit durable un système de sécurité doit remplir un certain nombre de conditions (OCDE, 2007) à savoir, des ressources humaines et des capacités, des ressources financières, l'appropriation culturelle, des structures, des systèmes et des capacités institutionnelles. Il semble que le système de sécurité malienne ne remplisse pas toutes ces conditions au regard du sous-équipement et de la faiblesse des ressources humaines mis à nu à plusieurs reprises.

Pour améliorer les performances d'un système de sécurité, on peut la reformer en suivant certains principes et lignes de conduite (OCDE, 2007). Mais, des résistances peuvent surgir au cours de ce processus de réforme. Les principes directeurs pour la conduite d'une réforme de système de sécurité (OCDE, 2007) sont, entre autres

- l'amélioration de la fourniture des services de sécurité et de justice aux populations
- le renforcer de la gouvernance et la surveillance des institutions sécuritaires et judiciaires
- l'amélioration de l'appropriation locale des processus et programmes de réforme
- l'amélioration de la durabilité de la fourniture des services de sécurité et de justice par le développement des ressources humaines et le renforcement des processus budgétaires et de la gestion financière.

Des expériences historiques négatives et des conflits non résolus causent vraisemblablement des images de "l'ennemi violent" ou "rival adverse" qui deviennent partie de la mémoire collective de la société et de l'élite politique" (Flemes et al., 2012). Tel pourrait être le cas au Mali, pays en proie à des rébellions touareg récurrentes dans sa partie Nord depuis l'indépendance. Ces différentes rébellions ont fait l'objet de plusieurs accords signés entre les rebelles et l'Etat malien. Il s'agit des accords de Tamanrasset du 6 janvier 1991, du Pacte national du 11 avril 1992, des accords de Bourem du 11 janvier 1995, de la Flamme de la paix de Tombouctou du 27 mars 1996, de l'accord d'Alger du 4 juillet 2006. On pourrait cependant dire que ces accords n'ont pas été couronnés de succès, chacune des deux parties s'accusant souvent de ne pas les respecter. Ce sentiment d'insatisfaction a probablement été renforcé par les particularités

des situations post-conflit qui demandent à construire les capacités, à traiter le legs de la peur et de la méfiance et à faire participer les acteurs existants.

Malgré tous ces accords, la nouvelle rébellion indépendantiste, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), après avoir pris le contrôle militaire des trois régions de Gao, Kidal et Tombouctou avec l'aide de ses alliés islamistes, déclare unilatéralement l'indépendance de l'Azawad, un nouvel Etat dont le territoire serait constitué des 3 régions occupées.

Parmi tous les accords conclus sur le nord du Mali, le Pacte national, et les accords d'Alger ont adopté les mesures les plus importantes, non seulement du point de vue de la sécurité mais aussi de celui du développement et de l'intégration des régions du Nord. Le premier (signé le 11 avril 1992) a accordé au Nord un statut particulier engageant le gouvernement et les mouvements et fronts unifiés de l'Azawad à mettre en oeuvre un certain nombre de mesures dont:

- l'intégration totale des combattants des Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad (MFUA) dans les différents corps en uniformes de l'État
- l'allégement substantiel, graduel et approprié des forces armées actuelles dans le Nord, de sorte à aboutir à leur retrait majoritaire
- la création de deux Fonds à savoir un Fonds de développement et de réinsertion et un Fonds d'assistance et d'indemnisation aux victimes de toutes les conséquences du conflit armé
- un régime fiscal préférentiel et incitatif sera défini pour le Nord du Mali pour une période de 10 ans
- l'intégration à titre spécial de cadres des Mouvements et de personnes des populations du Nord du Mali dans les instances centrales de l'État-major de la Défense Nationale et des autres corps de sécurité.

Les accords d'Alger pour la restauration de la paix, de la sécurité et du développement dans la région de Kidal, signé le 4 juillet 2006, assurent quant à eux la continuité du Pacte national, en prévoyant, entre autres:

- la reconduction pour une durée de dix (10) ans du régime préférentiel fiscal défini par le Pacte national pour les trois régions du Nord du Mali
- la poursuite du processus de délocalisation des casernes militaires dans les zones urbaines
- la création d'unités spéciales composées essentiellement d'éléments issus des régions nomades dans les proportions assurant l'exécution efficace des missions

- la mise en œuvre du programme décennal de développement des régions du Nord (PDDRN) issu du Forum de Kidal suivant Décret 08-110/PM-RM du 28 février 2008.

1.4. Préoccupations majeures de gouvernance

Comme tous les pays en transition démocratique, le Mali se fixe comme objectifs la stabilité politique, le renforcement de son processus démocratique et à terme le développement économique. Aussi, l'atteinte de ces objectifs passe-t-elle par le renforcement de l'Etat de droit et de la justice, la protection des droits de l'homme et le renforcement du rôle de la société civile.

Dans le cadre de la CEDEAO, le Mali a ratifié un certain nombre d'instruments juridiques portant sur la paix, la sécurité et le développement qui sont entre autres le Protocole de Dakar de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance et le Protocole de 1999 relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement, de maintien de la paix et de la sécurité.

Les résultats des rounds successifs d'Afrobaromètre (2002, 2005 et 2008) permettent d'estimer la proportion de groupes ethniques qui pensent être injustement traités par le gouvernement. Au total, la majorité des groupes ethniques ne se sentent pas marginalisés, soit une augmentation de 51% à 61% entre 2002 et 2008 avec un pic de 69% en 2005. De moins en moins, les groupes ethniques sont perçus comme n'étant pas injustement traités par le gouvernement (65% en 2008 contre 51% en 2002). Cette tendance s'observe quel que soit le milieu, l'âge ou le niveau d'éducation (Tableau 1.8).

Tableau 1.8. Groupe ethnique injustement traité par le Gouvernement (en %)

	Jamais			Quelques fois à toujours			NSP		
	2002	2005	2008	2002	2005	2008	2002	2005	2008
Milieu									
Urbain	47	71	72	44	20	21	9	9	7
Rural	53	68	62	41	23	32	6	9	5
Sexe									
Homme	50	70	66	45	23	30	5	7	4
Femme	53	68	63	39	21	29	8	10	8
Education									
Aucun	51	66	60	41	23	34	8	11	6
Informel	59	68	70	37	27	27	4	6	4
Primaire	55	74	69	40	19	23	5	8	8
Secondaire	36	71	75	55	19	24	9	10	1
Supérieur	41	76	79	50	21	21	9	3	0
Age									
18 - 24 ans	52	69	65	41	24	30	7	6	4
25 -34 ans	46	69	65	47	21	31	7	10	4
35 - 44 ans	52	69	62	44	21	31	4	10	7
45 - 54 ans	54	67	71	41	27	23	5	6	6
55 - 64 ans	53	72	64	39	20	29	8	7	7
65 - 74 ans	64	68	71	28	21	24	7	11	5
75 + ans	47	63	45	39	29	55	15	8	0
Total	51	69	65	42	22	29	7	9	6

Source: GREAT, Enquêtes Afrobaromètre

En 2008, les minorités ethniques qui se sentaient le plus injustement traités par le gouvernement comprenaient les dafings, les samogos et les maures. Ce sentiment d'injustice est inversement plus ressenti par rapport au poids du groupe dans la population. A titre d'illustration, les touaregs qui représentent 1.8% de la population du pays se sentent à 45% injustement traités contre 31% pour les bambaras qui eux totalisent 31.8% de la population (Tableau 1.9).

Tableau 1.9. Perceptions du traitement de son groupe ethnique par le gouvernement en 2008 (en %)

	Jamais	Quelques fois à toujours	NSP	% population
Arabe	80	0	20	0.4
Bambara	64	31	6	31.8
Bobo	64	36	0	3.4
Bozo	92	8	0	1.1
Dafing	0	100	0	0.2
Dogon	83	10	7	7.2
khassonké	77	23	0	1.1
Malinké	63	32	5	7.1
Maure	33	63	4	1.9
Peulh/				
Fulfulde	66	27	7	15.9
Senoufo /				
Mianka	64	34	2	10.6
Soninké /				
Sarakollé	49	46	5	6.9
Sonrhäï	78	8	14	7.3
Tamasheq	50	45	5	1.8
Samogo	27	73	0	0.9
Kakolo	67	33	0	0.5
Total	65	29	6	100.0

Source: GREAT, Enquêtes Afrobaromètre

Les résultats de l'enquête permettent de connaître l'opinion des maliens sur la rébellion. De façon générale, l'écrasante majorité des maliens trouve que la rébellion est injuste contre l'unité nationale, soit 93% contre 4% qui l'estiment juste. Cette tendance est respectée quel que soit le milieu de résidence, le sexe, le niveau d'éducation ou l'âge. Il en est de même des différents groupes ethniques du pays y compris les touaregs (95% d'avis injuste). Les plus favorables à l'unité sont les sonrhäï, les peulh, les senoufo/mianka, les bozo et les bambara avec des taux de plus de 90%. A l'opposé, les dogon sont les premiers partisans de l'autonomie avec un taux de 11%. Cette ethnie est suivie dans cette tendance par les bobo, les soninké/sarakollé et les tamasheq avec des taux respectifs de 8%, de 7% et de 5%.

Aux yeux des maliens, le chômage est la principale préoccupation en matière de gouvernance économique. Il peut être source de tensions sociales susceptibles d'aboutir à des conflits armés. En 2007, le taux global de chômage était de 9.6% mais ce niveau de chômage relativement faible ne rend pas fidèlement compte de la situation du chômage au Mali. Néanmoins, il touche beaucoup plus les jeunes (15-19 ans et 20-24 ans), les femmes, les zones urbaines et particulièrement le district de Bamako (27,3%). Le taux de

chômage de la jeunesse de 15-24 ans dans les grandes agglomérations atteint jusqu'à 46% pour les filles et 43,2% à Bamako (Tableau 1.10). Ce niveau élevé de chômage constitue une préoccupation réelle de gouvernance susceptible d'aggraver la pauvreté et de causer des troubles sociaux.

Tableau 1.10. Taux de chômage selon le groupe d'âge, la zone de résidence et le sexe en 2007 (%)

	Bamako			Autre urbain			Rural			Ensemble		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
15 – 19 ans	43.2	42.4	42.6	38.9	21.5	27.6	10.4	7.2	8.6	16.6	13.3	14.7
20 – 24 ans	42.1	45.7	44.0	26.2	24.4	25.2	7.9	8.1	8.0	16.4	14.8	15.4
25 – 29 ans	29.9	41.0	35.9	20.1	19.2	19.5	5.2	8.7	7.2	10.0	13.4	12.0
30 – 34 ans	9.4	40.0	23.4	7.7	7.2	7.5	5.1	6.0	5.6	6.0	9.0	7.6
35 – 39 ans	8.5	27.4	15.9	4.7	23.1	14.9	1.8	8.6	5.0	3.1	13.2	8.0
40 – 44 ans	10.9	17.3	13.0	17.7	6.4	11.7	1.4	6.6	4.1	4.9	7.2	6.1
45 – 49 ans	5.4	27.6	13.4	6.8	4.4	6.0	7.4	4.6	6.3	7.1	6.5	6.9
50 -54 ans	16.5	7.2	13.4	5.7	12.2	7.8	0.9	3.4	2.1	3.6	4.7	4.1
55 – 59 ans	15.5	5.8	12.4	4.3	21.1	13.5	3.6	1.1	2.7	4.8	6.6	5.5
60 – 64 ans	6.0	0.0	4.8	0.0	0.0	0.0	2.8	0.0	1.8	2.8	0.0	1.7
Total	20.2	35.6	27.3	14.9	17.1	16.1	5.0	6.8	5.9	8.2	11.0	9.6

Source : EPAM 2007/DOEF/ANPE H = Masculin F = Féminin

Par rapport aux années précédentes, cette situation de l'emploi en 2007 est le résultat d'une évolution en dents de scie. D'abord une détérioration significative de l'emploi de 1997 à 2004 avec un taux de chômage global qui est passé de 3% à 9%. Ensuite une amélioration sensible de l'emploi de 2004 à 2007, le taux de chômage diminuant légèrement dans les zones rurales (de 6,6% à 5,9%), tout le contraire des zones urbaines. Il s'en suit un exode rural massif augmentant la pression démographique dans les zones urbaines avec des risques croissants de troubles sociaux.

L'année 2010 a connu une nette amélioration globale de la situation de l'emploi par rapport à 2007, le taux de chômage baissant jusqu'à 8,31%. Cependant, cette amélioration apparente cache une aggravation des inégalités entre hommes et femmes et entre villes et campagnes en matière d'emploi. On assiste, d'une part, à une diminution du taux de chômage des hommes (-2 points de %) parallèlement à une augmentation de celui des femmes (+1/2 point de %) et d'autre part à une diminution du taux de chômage dans les zones rurales concomitamment à une augmentation du chômage dans le district de Bamako. L'amélioration de la situation globale de l'emploi s'est faite au prix d'un creusement des écarts entre hommes et femmes et entre villes et campagnes. La jeunesse reste la frange sociale la plus touchée par le chômage même si on peut noter un relèvement de la tranche d'âge la plus concernée, les 15-24 ans en 2007 et les 20-29 ans en 2010 (Tableau 1.11).

Tableau 21. Taux de chômage selon l'âge, la zone de résidence et le sexe en 2010 (%)

	Bamako			Autres zones urbaines			Zones rurales			Ensemble		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
15 - 19 ans	18.04	47.93	40.72	24.11	22.04	23.32	3.40	4.26	3.76	5.32	11.25	8.00
20 - 24 ans	47.76	53.58	50.94	22.89	30.06	25.89	3.88	9.25	6.31	10.89	18.26	14.29
25 - 29 ans	29.48	40.53	35.64	11.44	25.25	17.78	4.19	13.68	8.52	8.40	19.96	13.87
30 - 34 ans	7.98	32.75	16.76	6.32	14.45	9.18	6.47	2.42	4.71	6.74	7.94	7.23
35 - 39 ans	6.97	17.57	9.92	9.32	16.71	12.98	5.17	4.54	4.92	5.91	7.90	6.68
40 - 44 ans	7.39	24.14	13.08	8.86	22.78	11.80	2.40	1.79	2.17	4.10	6.66	5.01
45 - 49 ans	11.31	27.23	17.53	11.16	12.70	11.85	4.60	1.67	3.52	5.81	5.87	5.83
50 - 54 ans	15.73	24.11	17.96	3.78	9.96	4.68	3.00	3.23	3.08	4.86	5.80	5.16
55 - 59 ans	0.00	22.13	8.02	0.00	0.00	0.00	1.76	6.29	3.00	1.46	7.33	3.11
60 - 64 ans	9.61	0.00	5.97	0.00	0.00	0.00	3.19	3.75	3.36	3.38	2.87	3.21
Total	15.70	36.56	24.74	10.91	18.99	13.93	3.97	5.74	4.69	6.19	11.41	8.31

Source : EPAM 2010/DOEF/ANPE H = Masculin F = Féminin

Le chômage des jeunes et les discriminations contre les femmes en matière d'emploi ont pu constituer des leviers contribuant à la situation de crise multiforme que connaît le pays. Ces problèmes de gouvernance économique doivent bénéficier d'une attention particulière quand il s'agira de chercher des solutions durables de sortie de crise.

2. Résurgence des conflits armés

Le Mali est à nouveau confronté aujourd'hui à un conflit armé opposant l'Etat central à un conglomérat de mouvements rebelles mélangés d'islamistes et de terroristes. Au demeurant, ce nouveau conflit est plus complexe de par la multitude d'acteurs et des objectifs de ces acteurs. Il pose en outre un problème de sécurité dans le Nord du pays par la récurrence de crises précédentes mal gérées par les régimes successifs depuis 1991. De même, ce conflit oppose des adversaires avec des buts contradictoires. Quand l'Etat malien défend l'intégrité territoriale et la laïcité, les autres visent l'indépendance et l'instauration d'un Etat islamique au Nord avec ses corollaires d'amputation, de châtiments, de privation de libertés, etc.

Pour y voir clair, l'on abordera ici successivement l'histoire des rebellions touaregs, les mouvements sociaux et les coups d'Etat et enfin l'islamisme et les violences armées.

2.1. Recrudescence des rébellions touaregs

Un des enjeux de la recrudescence des rebellions touaregs remonterait à la tentative de création d'un Etat au Nord du Mali dénommé OCRS. Cet Etat allait s'étendre de l'Algérie au Tchad en passant par le Soudan français (actuel Mali) et le Niger, soit une superficie de 8 millions de km² (Bourgeot, 2000) dont plus de la moitié sur le territoire algérien (Tableau 2.1).

Tableau 2.1. Le Mali dans le Sahara et dans l'OCRS

	Total pays		Partie saharienne pays		Partie OCRS Sahara	
	Superficie (unités France)	Population (mio hts)	Superficie (unités France)	Population (mio hts)	Superficie (unités France)	Population (mio hts)
Algérie	4.0	9.6	3.0	550	3.6	550
Maroc	0.8	9.5	0.2	350		
Sahara espagnol	0.6	0.07	0.6	75		
Mauritanie	1.8	0.6	1.8	140		
Mali	2.2	3.5	1.0	35	1.0	35
Niger	2.3	2.2	1.0	100	1.0	100
Tchad	2.3	2.5	1.0	45	1.0	45
Soudan	4.5	9.0	1.0	160		
Egypte	1.8	24.0	1.5	150		
Libye	3.2	1.1	3.0	600		
Tunisie	0.3	3.8	0.1	300		
Total	24.0	66.0	15.0	2 500	6.6	730

Source: Jonchay, 1957

Il devait servir de "charnière ou trait d'union" entre l'Afrique subsaharienne et la partie nord du continent. En effet, la loi n° 057-7-27 du 10 janvier 1957 créant l'OCRS donnait les limites géographiques suivantes à ce territoire:

- les départements de Saoura et Oasis (Algérie)
- les cercles de Goundam, Tombouctou et Gao (Mali)
- le Nord des cercles de Tahoua et Agadez (Niger)
- la région du Bornou, Ennedi – Tibesti (Tchad).

En voulant créer l'OCRS, la France ambitionnait donc de détacher des espaces territoriaux de l'Algérie, du Soudan français, du Niger et du Tchad, des zones réputées riches en ressources minières au bénéfice de la puissance coloniale. Pour ce faire, l'adhésion des populations locales était recherchée à travers la promesse de ne pas subir le "commandement des anciens esclaves noirs" (22 septembre, 2012) pour créer "un territoire autonome". La création de ce territoire a été confrontée à plusieurs accroc. Le premier fut la discrimination entre nomades blancs et sédentaires noirs. En effet, les premiers ont été épargnés par le colonisateur des corvées (prestations obligatoires) pour l'entretien des routes et la construction de bâtiments administratifs. Ceci a donc rendu les nomades blancs "oisifs" (22 septembre, 2012). De même, la discrimination s'est poursuivie sous le règne de la 2^{ème} République du Mali où des cadres nomades ont obtenu des promotions personnelles créant ainsi une "surreprésentation des populations nomades" dans les sphères de décision au détriment des sédentaires.

Les premières révoltes touaregs ont commencé en 1914 contre l'administration coloniale française avec à leur tête Firhun, amenokal des Oulliminden Kel Ataram qui était allié aux tribus du Gourma et de Dori. Il sera vaincu dans la mare d'Aderboukan en 1916. De même, la nouvelle République du Mali a été confrontée à sa première rébellion en 1963. Partie de Kidal du fait des Kel Antassar, cette rébellion dénommée "rébellion des Fellaghas" est violemment réprimée par l'armée malienne. Cette guerre provoque un exode massif des touaregs vers l'Algérie, la Libye et d'autres pays voisins.

Le Mali vécut une période d'accalmie jusqu'en 1989. C'est en 1988 que Iyad Ag Ghali créa le Mouvement populaire de l'Azawad (MPA) en Libye donnant ainsi les prémises d'une nouvelle rébellion. Les hostilités vont débiter par l'attaque de la prison et de la base militaire de Ménaka. Les représailles de l'armée et du mouvement Ganda koy (mouvement créé par les sédentaires songhaï pour se défendre contre les exactions des rebelles touaregs) provoquent un nouvel exode des populations civiles. Après de multiples rencontres et foras, un pacte national mettant fin à la rébellion est

signé en 1992 entre le gouvernement et les mouvements de l'Azawad et des milices songhaï et arabes. Auparavant, sous la houlette de l'Algérie l'accord de paix de Tamanrasset a été signé entre le Mali et les mouvements et fronts unifiés de l'Azawad. La Flamme de la paix de 1996 a mis définitivement fin à la rébellion des années 1990 par une cérémonie à Tombouctou. Sur place, plus de 3'000 armes déposées par des rebelles ont été brûlées et où les MFUA et le Mouvement Ganda Koy ont prononcé leur autodissolution.

En 2006, une nouvelle rébellion est née du fait de l'Alliance du 23 mai qui s'est attaquée au camp militaire de Kidal, dans le Nord du pays à quelques centaines de kilomètres des frontières de l'Algérie et du Niger. Les éléments de cette rébellion ont emporté d'importantes quantités d'armes. En juillet de la même année, avec l'appui de l'Algérie, un accord fut signé entre l'ADC du 23 mai et le gouvernement du Mali à Alger mettant fin à cet épisode de la rébellion.

En octobre 2011, le Mouvement national de libération de l'Azawad est mis sur les fonds baptismaux à la suite de la fusion du Mouvement national de l'Azawad et du Mouvement touareg du Nord Mali (MTNM) avec pour objectif de sortir le peuple de l'Azawad de "l'occupation illégale du territoire azawadien par le Mali. Le camp d'Aguelhoc est attaqué par les éléments se réclamant du MNLA en janvier 2012 où une centaine de militaires et de civils ont été massacrés. Ces massacres ont sonné le début de l'occupation du Nord du pays par le MNLA et ses associés des mouvements islamistes, Ançardine, MUJAO, AQMI, etc. Ainsi, les régions de Kidal, de Gao, de Tombouctou et une partie de la région de Mopti sont tombées aux mains des insurgés.

Conformément à son objectif, le MNLA proclame son indépendance le 6 avril 2012 sur son site web avec comme Président du Comité transitoire Bilal AG Chérif, secrétaire général du MNLA. Cette indépendance est immédiatement rejetée par l'ensemble de la communauté internationale. Auparavant, des lettres ont été expédiées aux chefs d'Etat de l'UA, de la Ligue arabe, de la CEE et des Etats membres permanents du Conseil de sécurité les informant de la création de la République d'Azawad avec pour objectif de libérer et d'affirmer l'identité propre des touaregs.

Il faut noter que l'origine des convoitises sur le Nord du Mali est lié à la richesse du sous-sol qui renfermerait "pétrole, gaz naturel et autres minerais, uranium, fer, etc." (Grégoire et alt., 2000). Plus précisément, la région de Tombouctou recèlerait des minerais tels que le gypse, le mirabilis, la glauberite, le charbon, le fer, le manganèse, le phosphate, le sel gemme, etc.

En outre, cette zone demeure un lieu "de juteux trafics ... à savoir les cigarettes, la drogue, etc." (Ritimo, 2000).

2.2. Mouvements sociaux et coups d'Etat

L'histoire récente du Mali est marquée par une effervescence des mouvements sociaux à l'initiative des syndicats, des travailleurs compressés, des organisations de la société, etc. Ces mouvements sociaux sont nés soit des conflits autour du droit à la citoyenneté et à la participation, c'est le cas des mouvements de contestation des résultats des élections, soit des conflits liés à la mauvaise gouvernance économique à la suite de la privatisation des sociétés et entreprises d'Etat (cas de l'huilerie cotonnière du Mali), soit des conflits relatifs à l'appartenance communautaire (rébellion touareg au Nord du pays).

Les mouvements de contestation qui sont de plusieurs ordres (élections, conflits territoriaux, violences et rivalités), intervention, coercition et dépendances économique, commerciale et technologique) sont à la base de l'insécurité dans le pays, insécurité caractérisée par l'effondrement des systèmes de gouvernance. En effet, le Mali est dépendant de l'aide depuis la sécheresse des années 72-74 qui a vu son triplement. En outre, l'aide représente 70% du budget spécial d'investissement et 30% des dépenses courantes de l'Etat (Van de Walle, 2012). De même, le Mali a signé plus de 5'429 engagements d'aide de 42 donateurs officiels de 1990.

L'aide des principaux donateurs du Mali a baissé drastiquement à l'exception de l'UE et de l'IDA entre la période 87-91 et la période 92-96. Ces bailleurs ont vu leur aide augmenter respectivement de 35% et de 12% entre les 2 périodes. La France a baissé son aide suite à la cohabitation (droite-gauche) entre 1993 et 1995 (Mitterrand-Balladur) après l'expérience Mitterrand-Chirac de 1986-88 (Tableau 2.2).

Tableau 2.2. ODA moyenne annuelle (millions US\$ constant 2009)

	1987-1991	1992-1996
France	165.0	122.1
USA	50.5	36.6
UE	70.8	95.9
IDA	82.8	92.6
Allemagne	61.3	46.1
ADB	46.4	24.8

Source: Van De Walle, 2012

Pour un pays dépendant, la baisse de l'aide en rajoute aux facteurs potentiels de déclenchement de conflit, surtout si elle touche davantage le secteur judiciaire. Sur la décennie 2000-2010, l'aide totale reçue de tous les donateurs au Mali s'élève à 5.6 milliards de US\$, avec une baisse de 1% de l'aide en "prime" à la démocratie. Le montant total des fonds s'élève à un peu plus de 58 millions US\$ pour 113 engagements signés (Tableau 2.3).

Tableau 2.3. Assistance à la démocratie (millions US\$ et nombre d'engagements)

	Fonds	Engagements
Gestion de conflits	5.19	16
Secteur judiciaire	14.17	9
Elections	10.20	15
Droits civil et politique	22.00	61
Soutien législatif/partis	5.31	9
Autres	1.29	3
Total	58.16	113

Source: Van De Walle, 2012

En outre, l'appui au processus démocratique oblige les gouvernants à rendre compte directement aux PTF et non plus aux peuples puisque l'aide étrangère a servi à amoindrir la responsabilité de l'exécutif aussi bien devant les citoyens que devant les autres institutions de la République. Aussi, les candidats aux élections font-ils des documents-cadres de politique des bailleurs de fonds leurs programmes futurs au détriment de leurs propres projets de société, pourtant confectionnés pour les beaux yeux de l'électeur.

Par finir, le pouvoir central, prétendument démocratique renfermait des germes de despotisme avec l'absence de contraintes sur l'autorité de l'exécutif et la faiblesse de la participation de certains groupes aux processus politiques. En outre, il semblait exister un accord général sur l'absence de débat idéologique et politique sur l'économie, la non responsabilité du président et de l'exécutif devant le peuple, la faible représentativité de la société civile en dépit de son existence brillante et de la déconnexion de cette société civile avec les préférences populaires.

Nonobstant l'organisation régulière d'élections et le pluralisme politique, le Mali "semble donc avoir échappé au despotisme d'une classe (UDPM) que pour retomber sous le despotisme d'un individu, et, qui plus est, sans autorité (ATT). Ainsi, à la recherche du messie parce que le pays est une société majoritairement paysanne où les gens ne peuvent se représenter mais se faire représenter et donc constamment à la recherche de sauveur, les maliens ont

réélu dans une large majorité ATT en 2007. Au fil du temps, il est devenu un monarque absolu détenant du coup tout le pouvoir gouvernemental. Il faut noter que la monarchie est une forme de gouvernement et non d'Etat comme d'ailleurs la république, le principe monarchique étant incompatible avec celui de la souveraineté nationale, voilà pourquoi les puissances occidentales tiennent moins aux élections qu'à l'émergence d'un chef d'Etat (Eisenmann, 1955).

Malgré des mesures de sécurité prises sous le régime d'ATT, le Mali a été confronté à des problèmes sérieux dont le faible taux de participation politique des citoyens, une large corruption officielle, le transit important de trafic international de drogue e.g. Air cocaïne, la faible coordination dans la prise de décision des PTF, la crise croissante de gouvernance au Nord et finalement l'abandon de ces régions par l'Etat et les donateurs. Ces problèmes peuvent être considérés comme des crises de croissance de la démocratie ou des tares congénitales à un système de mauvaise gouvernance savamment orchestré par les nouveaux despotes de la démocratie.

Néanmoins, pour préserver le régime, l'Etat a procédé à la répression des populations dans le but d'assurer sa sécurité. Selon le type de restrictions, les citoyens ont réagi soit en s'y conformant et, partant, en choisissant de manœuvrer dans les confins des identités construites, soit en résistant de manière passive, en tentant d'élargir les frontières de ce qui est normativement et légalement faisable, soit par la résistance active en défiant ouvertement le système. C'est ainsi que, des manifestations dirigées contre le gouvernement pour sa conduite de la guerre et contre la communauté touarègue locale ont lieu dans la ville garnison de Kati, à 15 km à l'extérieur de Bamako. A la suite de ces événements de Kati et de la réunion avortée avec le ministre de la défense, un groupe de soldats indiquant appartenir au Comité national pour le redressement de l'État et la restauration de la démocratie (CNRDRE) annonce un coup d'État. Le CNRDRE annonce la suspension de la constitution, la mise en place d'un couvre-feu et la fermeture des frontières. Il procède à la rédaction d'un acte fondamental servant de nouvelle constitution pour remplacer celle de la 3^{ème} République. Nombre de magasins et de commerces restent fermés à Bamako.

Au lendemain du coup d'Etat de mars 2012, la classe politique fut divisée en 2 grands fronts à savoir le front anti-putsch sous la conduite du FDR (Front pour la défense de la république) et front pro-putsch sous la houlette de la COPAM (Coordination patriotique du Mali). Le coup semble avoir surpris tout le monde politique comme un éclair dans le ciel serein, qui fut un objet d'étonnement et d'incompréhension pour tous. Pourtant, le chaos était total et l'incapacité des dirigeants étalée au grand jour. Du coup, le pouvoir du

général ATT ne pouvait que finir dans l'ignominie puisqu'ayant commencé dans la trahison (Marx, 1865).

Les obstacles à la stabilité et à la bonne gouvernance étaient nombreux, constituant autant de terrains favorables au conflit armé. On peut citer, entre autres:

- la réticence à porter un regard critique sur la sécurité
- la montée de la criminalité
- le rôle des puissances et politiques malsaines
- les manipulations ethniques, régionales, religieuses, politiques
- la détérioration de l'économie
- la politisation de l'institution militaire
- la pratique abusive du secret.

2.3. Islamisme et violences armées

L'islamisation de l'Afrique de l'Ouest a commencé en 850 avec la dynastie des Dya'ogo, le long de la vallée du Sénégal "Bilâd al-takroûr". Cet islam était caractérisé par sa tolérance puisqu'il acceptait l'animisme des croyants, quoique moins tolérant envers l'athéisme ou le christianisme. Aussi, les fidèles ne souhaitaient pas davantage la politisation de la mosquée. Ce qui a permis à la religion musulmane de se propager à travers toute l'Afrique de l'Ouest. Aujourd'hui, l'islam est présent dans tous les pays de la CEDEAO, avec autant de pays avec plus de 50% de population musulmane (Gambie, Guinée, Mali, Niger, Sénégal) que de pays avec un peu moins (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Nigeria, Sierra Léone).

Au total, les musulmans sont 190 millions (At-wassat, 2011) en Afrique de l'Ouest. Cette population est inégalement répartie dans l'espace. La Gambie dispose de la plus forte proportion de musulmans avec 95% de la population totale. Ce pays est suivi par le Niger, le Sénégal et le Mali avec environ 90% chacun. A l'opposé, le Togo détient la plus faible proportion de musulmans avec 10% de la population totale. Les pays comme le Bénin, le Ghana, le Libéria ont moins de 25% de leur population qui sont musulmans

Pour le cas du Mali, l'islam s'est établi dans le pays songhay vers 1010 avec l'installation des rois à Gao et leur conversion à l'islam suite à la destitution de Sonny Barou (successeur de Sonny Ali) qui refusa d'exprimer publiquement son appartenance à l'islam, par Muhammad Touré, un commandant des armées et établit une nouvelle dynastie en son nom, celui des "Askia". Ainsi, Askia Muhammad établit la loi islamique et encouragea

bon nombre de fidèles à se former au poste de juge (At-wassat, 2011). En outre, il encouragea les savants musulmans en leur offrant de belles parcelles de terre. Aussi, d'éminents érudits du Maghreb furent attirés par Tombouctou grâce à son patronage et la ville ouvrit la première université islamique de toute l'Afrique occidentale devenant le siège incontournable de l'apprentissage de l'islam et un centre intellectuel où se développa une littérature fort intéressante rédigée en arabe aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Avant la fin de son règne, il fit un pèlerinage à la Mecque d'où il revint avec le titre de "Calife du Soudan occidental". Il y appliquait un islam "que veut l'intelligentsia et non l'application rigoriste du Coran" (At-Wassat, 2011).

Les violences armées ont débuté au Nord du Mali au 11^{ème} siècle (At-wassat, 2011) avec le lancement de l'expédition d'Atarsina contre les païens à son retour de la Mecque. De la même manière, l'empire du Ghana commença son déclin à la suite des conquêtes almoravides et des berbères musulmans. De la même manière, Iyad Ag Ghali commença sa croisade contre l'Etat malien dès son retour de la représentation diplomatique du Mali à Djedda. Les groupes religieux ont pu s'implanter au Nord grâce à leur alliance avec les rebelles touaregs les premiers mois de leur offensive de 2012.

La montée des zones de conflits en Afrique, selon Hugon (2003) résulterait à la fois de la résurgence des référents identitaires ethniques, religieux ou nationalistes que de la faillite des états de droit et des souverainetés en déshérence, des immixtions des puissances régionales et internationales et d'une montée en puissance des organisations criminelles internationales. De même, Gurr et alt. (2006) attribuent ces conflits à des demandes ethno-nationalistes, aux radicaux religieux et aux groupes communautaires pour l'indépendance ou pour plus de ressources de l'Etat.

Pour le cas du Mali, plusieurs sources sont évoquées qui vont de la chute de Kadhafi aux terroristes islamistes en passant par le montage des services occidentaux, français en particulier, la cinquième colonne burkinabé et les putschistes militaires assoiffés du pouvoir. Certains auteurs comme Grégoire (2000) mettent en avant le contrôle des axes commerciaux par des tribus maraboutiques comme les Kunta du Sahara central qui ont véhiculé la Qadiriya ou les Idawali mauritaniens qui sont précurseurs de la Tijaniyya marocaine.

S'agissant des facteurs de succès des extrémistes religieux, Walther et alt. (2012) mettent en avant l'alliance temporaire entre terroristes (AQMI, MUJAO et Ançardine) d'une part et les rebelles touaregs du MLNLA d'autre part, la faillite du gouvernement malien à reconstruire des institutions solides, l'in vraisemblable reconquête du territoire perdu, les occupants

jouissant d'une liberté de mouvement jamais égalée dans le monde. Ces extrémistes religieux sont des adeptes de la dawa qui est une doctrine visant non plus seulement à moderniser l'islam à la manière des réformistes, mais à islamiser la modernité, en étant actif sur le terrain de l'action sociale et en empruntant les méthodes de prosélytisme des évangélistes (conférences, cassettes audio, usage du français comme langue de communication) (Grégoire, 2000). Il s'agit pour les précurseurs de cette secte de purifier l'islam par la référence exclusive au Coran et à la Sunna, de rejeter toutes les innovations opérées (bid'a) par les confréries et d'appliquer la charia, avec au bout un Etat islamique à l'image de celui créé par le prophète à Médine.

Concernant les principaux acteurs des violences au Nord du Mali, (Walther et al., 2012) a dénombré 42 organisations clés à savoir les islamistes (AQMI, GSPC, MUJAO, LIFG – Libyan Islamic Fighting Group) au nombre de 28 et les rebelles (MNLA, ADC – Alliance démocratique pour le changement du 23 mai 2006) au nombre de 14. Ces groupes sont dirigés par des personnages très célèbres tels que Mokhtar Belmokhtar (le Borgne ou Lahouar ou Belawar ou Bal'ur), Hamada Ould Khairou, Iyad Ag Ghaly, Lagabas Ag Entalla, Ahmada Ag Bibi, Bilal Ag Cherif, Hama Ag Sid'Hamed, Mahmoud Ag Aghaly, Mohamed Ag Najim, Moussa Ag Assarid et Hassan Fagaga qui sont connus de tous les services de renseignements aussi bien occidentaux que maliens. Certains se sont rendus célèbres par le kidnapping de touristes européens en Algérie et des travailleurs d'AREVA au Niger entres autres.

Les chefs rebelles et indépendantistes du Mali ont des soutiens à travers le monde à commencer par le Qatar selon le journal *Le canard enchaîné* disant que "les insurgés du MNLA (indépendantistes et laïcs), les mouvements Ançardine, AQMI (al Qaïda au Maghreb islamique) et MUJAO (djihad en Afrique de l'Ouest) ont reçu une aide en dollars du Qatar". En outre, certains pays limitrophes du Mali serviraient de base arrière aux leaders rebelles. C'est le cas du Burkina Faso où les chefs rebelles posséderaient "des villas et 4x4, subsides et armes, ainsi que des facilités de voyage à l'étranger et d'entraînement militaire" (Ghaly, 1995).

3. Méthodologie d'analyse

Cette section fait successivement le point de la revue de littérature, du choix méthodologique proprement dit et des sources de données en vue de l'application pratique de cette méthodologie.

3.1. Revue de littérature

Pour traiter des questions de conflits et/ou de gouvernance dans le secteur de la sécurité, plusieurs approches méthodologiques peuvent être utilisées y compris celles utilisées pour traiter de sujets plus ou moins sans lien apparent avec ces questions. C'est le cas de l'inventaire que fait Goldstone et alt. (2006) des méthodes d'analyse telles que la régression logistique, les réseaux de neurones, les processus de Markov, les modèles biographiques ou encore la méthode de cas-témoins.

Sur le cas spécifique des outils méthodologiques d'analyse économique des conflits, Hugon (2003) en fait une synthèse remarquable autour de 4 grands groupes d'outils, à savoir:

- l'analyse économique en termes de coûts/avantages
- l'économie politique en termes de liens entre les pouvoirs publics et privés
- l'histoire raisonnée restituant l'enchevêtrement des facteurs de conflictualité dans la longue période
- l'approche systémique traitant les conflits comme des chaos entropiques ou une incertitude systémique.

L'analyse économique s'opère sous forme de modèles microéconomiques de la théorie des jeux avec données internationales et tests économétriques e.g. le modèle explicatif des guerres civiles de Collier et Hoeffler (2000), modèle dans lequel s'opposent avidité (greed – en anglais) et doléance (grievance). Selon ces genres de modèles, les bénéfices attendus d'un conflit armé, à l'instar des rebellions, sont les revenus que peuvent tirer les belligérants en cas de victoire. Ces revenus peuvent être les ressources de l'Etat lorsque le conflit vise à contrôler l'appareil d'Etat ou encore le gain de territoire propre dans les guerres de sécession. Dans les récents événements au Mali, ces deux types de gains sont attendus, avec d'un côté des islamistes intéressés à évincer l'Etat pour le contrôle des ressources publiques et l'exercice d'activités licites comme illicites avec la bienveillance du nouvel Etat sous leur contrôle, et de l'autre des forces rebelles dont l'autonomie voire l'indépendance territoriale est l'objectif fondamental.

En approfondissant l'analyse, Hugon (2003) établit que la fonction d'utilité du conflit armé genre rébellion (du point de vue des insurgés) est la différence entre deux fonctions dont celle des gains en cas de victoire et celle des coûts de conduite dudit conflit:

$$U = \int_{t=D}^{\infty} \frac{P(T) G(T, N)}{(1+r)^t} dt - \int_{t=0}^D \frac{F(Y)+C}{(1+r)^t} dt$$

où

- P(T) la probabilité de victoire du conflit, fonction décroissante des dépenses militaires de l'Etat
- G(T,N) les gains de la guerre
- F(Y)+C la fonction de coût du conflit
- T la capacité de fiscalité de l'Etat
- N la taille de la population
- Y le revenu par tête
- C une constante e.g. les coûts de coordination
- D la durée du conflit.

Dans son économie politique des conflits, Hugon (2003) analyse et teste les facteurs de conflictualité pour déboucher sur les chaos entropiques faisant du conflit "un processus résultant d'interactions non linéaires et conduisant à un chaos entropique". Les facteurs explicatifs d'un tel chaos sont de plusieurs ordres, entre autres:

- structurel: sous-développement des systèmes économiques et faiblesse des systèmes sociaux, caractérisés par la vulnérabilité et l'exposition au risque des populations du fait d'une insuffisance de disponibilité, de défaillance de marchés ou d'absence de droits
- institutionnel: absence ou défaut de systèmes d'information, de prévention et de régulation
- idéologique: systèmes de représentations, de croyances liés à des propagandes, rumeurs, comportements mimétiques
- politique: absence d'options stratégiques anti-conflits, attitude pro-crise des dirigeants (militaires et politiciens confondus), indifférence, incompétence et passivité de la part des mêmes dirigeants.

Ce dernier facteur politique a été le plus évoqué pour justifier le coup d'Etat du 22 mars 2012 ayant conduit à la fin du régime d'Amadou Toumani Touré, alors accusé d'incompétence et de corruption. A cela s'ajoute, bien entendu, l'effondrement des fondements idéologique, économique et militaire du régime.

Dans leur analyse des conflits récents dans le monde y compris en Afrique, les auteurs s'alignent plus ou moins derrière trois thèses fondamentales (Marchal et alt., 2003) que sont le fondamentalisme et la violence communautaire, la prédation par les rebelles, la différenciation entre anciennes et nouvelles guerres, les anciennes étant considérées autarciques et centralisées et les nouvelles mondiales, transnationales et mobiles. Sur ce dernier aspect des guerres anciennes et nouvelles, les premières sont d'ordre idéologique et les secondes identitaires, les premières se font avec et pour la population tandis que les secondes comprennent de la violence contre cette population, enfin les premières visent à mobiliser la production alors que les secondes relèvent du pillage ou de l'économie des guerres. Evidemment, il ne faut pas croire que les premières sont des types de guerres qui ont eu lieu dans le temps et ne peuvent plus se reproduire ni que les secondes sont plutôt récentes et n'auraient pas eu lieu jadis par le passé. Ces deux types de conflits armés coexistent et s'entremêlent. Ainsi, "les guerres internes aux pays s'articulent avec des réseaux régionaux et internationaux" (Hugon, 2003).

Pour mieux comprendre les conflits armés en cours, Delavallade et alt. (2008) proposent deux approches, à savoir l'alerte risque et la veille stratégique. La première approche est une évaluation à court terme sous forme d'analyse événementielle consistant à "suivre un flux continu d'évènements afin d'identifier dès que possible les premiers symptômes de la crise". Par contre, la veille stratégique est une analyse structurelle de long terme pour "mettre en exergue les fragilités du système étudié, suffisamment longtemps à l'avance pour pouvoir instaurer des politiques de prévention, et opérer ainsi une réduction aussi drastique que possible du risque".

Les facteurs de risque sont nombreux et se présentent sous forme de combinaisons de variables, chacune plus ou moins importante dans la résurgence d'un conflit armé. Goldstone et alt. (2006) en énumèrent un certain nombre de variables dont:

- la diversité et les proportions religieuses
- l'histoire coloniale
- les conditions environnementales
- la dépendance des ressources minérales et agricoles
- l'urbanisation
- la structure d'âge
- les caractéristiques du leadership
- les différentes formes non linéaires d'interactions entre ces variables.

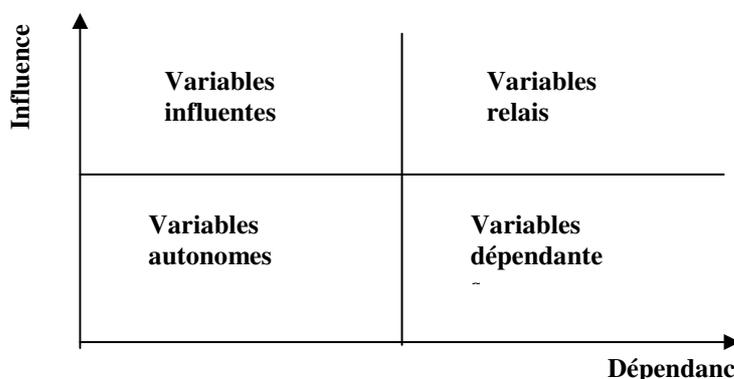
Hugon (2003) y ajoute le caractère rentier des économies africaines, économies dans lesquelles, l'enrichissement résulte davantage de la captation de richesses que de leur création ainsi que les soutiens extérieurs dans la captation des ressources naturelles et dans la prédation de la production locale et de l'aide extérieure. Pour cet auteur, les ressources minières, même non exploitées, constituent une incitation à la rébellion puisque pour lui, disposer de peu de ressources "est une incitation faible à la guerre".

Il est revenu à Koos et alt. (2012) d'établir les canaux de transmission des ressources naturelles aux conflits armés. On en distingue l'offre d'opportunités matérielles aux rebelles plutôt que de les motiver pour la seule discrimination (supposée ou réelle) ou la privation d'identités de groupes, l'apparition de trop grandes ruptures sociales offrant aux leaders rebelles l'opportunité de recruter pour des causes a priori nobles et enfin la promotion de la contestation sur des ressources dont l'exploitation peut avoir des effets négatifs sur l'environnement et les populations. Pour ces auteurs, le pétrole est bien un facteur de risque de conflit interne. Et plus généralement, les groupes marginaux font des ressources naturelles sur leur territoire des fondements aux vellétés de sécession et recherchent des alliances étrangères pour leur exploitation future. Aussi, de violentes tensions sociopolitiques et militaires ont-elles éclaté au Mali aussitôt après l'annonce par le défunt régime de l'existence du pétrole et de son extraction imminente. A cela s'ajoute le sentiment d'exclusion ethnique longtemps présenté comme bon prédicteur de conflit armé.

Puisque l'analyse empirique porte sur la période récente des récurrents conflits armés au Mali surtout dans sa partie septentrionale, l'approche contextuelle sera privilégiée pour la suite. Ayant permis, s'il ne l'a pas facilité, l'infiltration et l'installation graduelle de groupes armés venant d'Algérie et plus récemment de Libye, le Mali s'est finalement retrouvé occupé par lesdits groupes qui ont mis son armée en déroute en quelques semaines de conflits armés. Pour en analyser les déclencheurs et les conséquences, l'on procède (Walther et alt., 2012) par sélection d'articles de presse traitant du sujet presque au jour le jour. Au moins quatre ordres de contexte sont pris en compte dans de telles analyses (Communauté européenne, 2010), politique, juridique, organisationnel et, régional et international. Au plan politique, l'analyse traite du régime politique en place, du processus démocratique et des libertés publiques. Le contexte juridique comprend la constitution, les codes, lois et actes administratifs ainsi que la jurisprudence. L'analyse organisationnelle touche tous les aspects liés aux secteurs de la sécurité et de la justice, budget, personnel et autres ressources desdits secteurs. Enfin, l'environnement régional et international inclut l'analyse du rôle et de la place des organismes régionaux et internationaux

auxquels adhère le pays sous analyse, l'application nationale de traités et accords internationaux ainsi que leur respect.

S'agissant des principaux acteurs intervenant dans les conflits, un des outils privilégiés d'analyse est celui consistant à dégager leurs principales caractéristiques en termes de forces et faiblesses, menaces et opportunités. Cette première analyse (SWOT) est complétée par une démarche prospective dans laquelle l'analyse des acteurs complète l'analyse structurelle. Ainsi, l'analyse des jeux d'acteurs est couplée à celle des variables. Les jeux d'acteurs seront développés plus loin et appliqués à des données collectées essentiellement par revue de presse et échanges de connaissances du terrain, tirées de l'abondante littérature sur le sujet. L'analyse structurelle quant à elle permet de classer les variables du système en quatre grandes classes (Commissariat général du plan, 2004), à savoir (i) les variables autonomes qui ne dépendent pas d'autres variables et ne les influencent pas non plus, (ii) les variables relais ou levier qui influencent autant qu'elles sont dépendantes d'autres variables, (iii) les variables influentes ou clés dont dépendent d'autres variables sans en être dépendantes elles-mêmes, et (iv) les variables dépendantes ou résultats dans un repère de dépendance et d'influence. L'ensemble des variables de l'analyse structurelle se présente comme ci-dessous:



En formulant des hypothèses sur l'évolution de ces variables et en les combinant, l'analyse structurelle permet d'inférer des scénarios d'évolution du système dans un espace des futurs possibles. Cette formulation se fonde sur "le repérage des invariants du système, des tendances lourdes et des germes de changement" (Commissariat général du plan, 2004). Les invariants sont liés à l'inertie du système ou à des constances, les tendances lourdes correspondent à l'évolution tendancielle de long terme du système, sans rupture ni transformation majeure tandis que les germes de changement

sont liés aux ruptures de tendance quand apparaissent des points d'inflexion dans l'évolution du système.

3.2. Choix méthodologique

Une des démarches méthodologiques à explorer est celle de l'analyse des jeux d'acteurs dite MACTOR. Elle permet de mesurer les rapports de force entre acteurs en étudiant leurs convergences et leurs divergences par rapport à des enjeux et objectifs de sécurité ou de stabilité du système. Elle est pertinente dans une situation d'intervention de nombreux acteurs avec une série d'enjeux et d'objectifs que chacun d'entre eux peut poursuivre. Elle complète fort opportunément l'analyse structurelle, en identifiant les acteurs qui agissent sur les variables retenues par celle-ci, met en évidence les variables essentielles (influentes et dépendantes) à l'évolution du système.

Cette démarche permet d'atteindre un double-but, éclairer "les jeux d'alliances et de conflits potentiels entre acteurs" et scruter "les possibilités d'évolution des relations entre les différents acteurs" (IAAT, 2005, Braham et alt.). Ainsi est fournie à chaque acteur y compris l'Etat une aide à la décision pour la mise en œuvre de sa politique d'alliances et de conflits dans la situation actuelle marquée par la grave crise sécuritaire au Nord remettant en cause l'unité nationale et le caractère laïc et républicain de l'Etat. En retenant cette méthodologie d'approche, il est possible, d'une part d'identifier les principaux acteurs impliqués dans la sortie de crise, d'autre part de scruter les enjeux de la crise et des recommandations à la suite de l'analyse des résultats de l'application pratique de l'outil.

A l'instar de l'analyse structurelle¹, cette application consiste à recenser les acteurs et à analyser leurs jeux respectifs, en termes de:

- dresser une liste exhaustive des acteurs ayant une influence effective ou potentielle sur l'évolution du système (acteurs moteurs) et de ceux concernés par l'impact des évolutions (acteurs sensibles)
- collecter des informations sur ces acteurs y compris l'évolution de leur positionnement, des rapports de forces, leurs motivations et stratégies
- identifier les enjeux en termes de lieux de confrontation des objectifs et intérêts poursuivis par les acteurs

¹ Les étapes de l'analyse structurelle (IAAT, 2005) comprennent:

- le recensement et la définition des variables
- la description des relations entre variables
- la comptabilisation des degrés de motricité et de dépendance des critères
- la réalisation de graphe influence dépendance.

- restreindre la liste aux acteurs clés i.e. ceux "ayant un pouvoir d'influencer sur les autres" ce qui nécessite une analyse stratégique à l'instar de l'analyse structurelle, soit donc "étudier la manière dont les acteurs prennent position autour des différents enjeux identifiés et les relations entre acteurs qui en découlent en termes d'alliance et de conflits" (Commissariat général du plan, 2004).

Aux acteurs qui ont un pouvoir d'action significatif sur le système tels que l'Etat et les forces armées impliquées dans les conflits s'ajoutent ceux qui sans prétendre à un tel pouvoir ont néanmoins, directement ou indirectement, des intérêts à faire valoir tels que les multiples acteurs de la société civile et les partis politiques (Larid, 2010). Dans la démarche, les acteurs sont associés aux indicateurs de sortie de crise selon les enjeux retenus. Pour chaque acteur, le cumul des indicateurs permet de déterminer son poids effectif.

La revue de littérature et la connaissance sommaire des intervenants dans la crise sociopolitique permettent d'envisager des acteurs potentiels tels que l'Etat (regroupant le gouvernement de transition et l'Assemblée nationale), les forces armées et le CNRDRE, les organisations de la société civile et les partis politiques, les regroupements rebelles et organisations islamistes, les organisations régionales et internationales (CEDEAO et ONU), les puissances occidentales dont l'ancienne puissance coloniale.

L'application de la méthodologie MACTOR sur les jeux de ces acteurs s'effectue en plusieurs étapes précédées de l'analyse structurelle pour identifier les variables clés et surtout les principaux acteurs (Schéma 1).

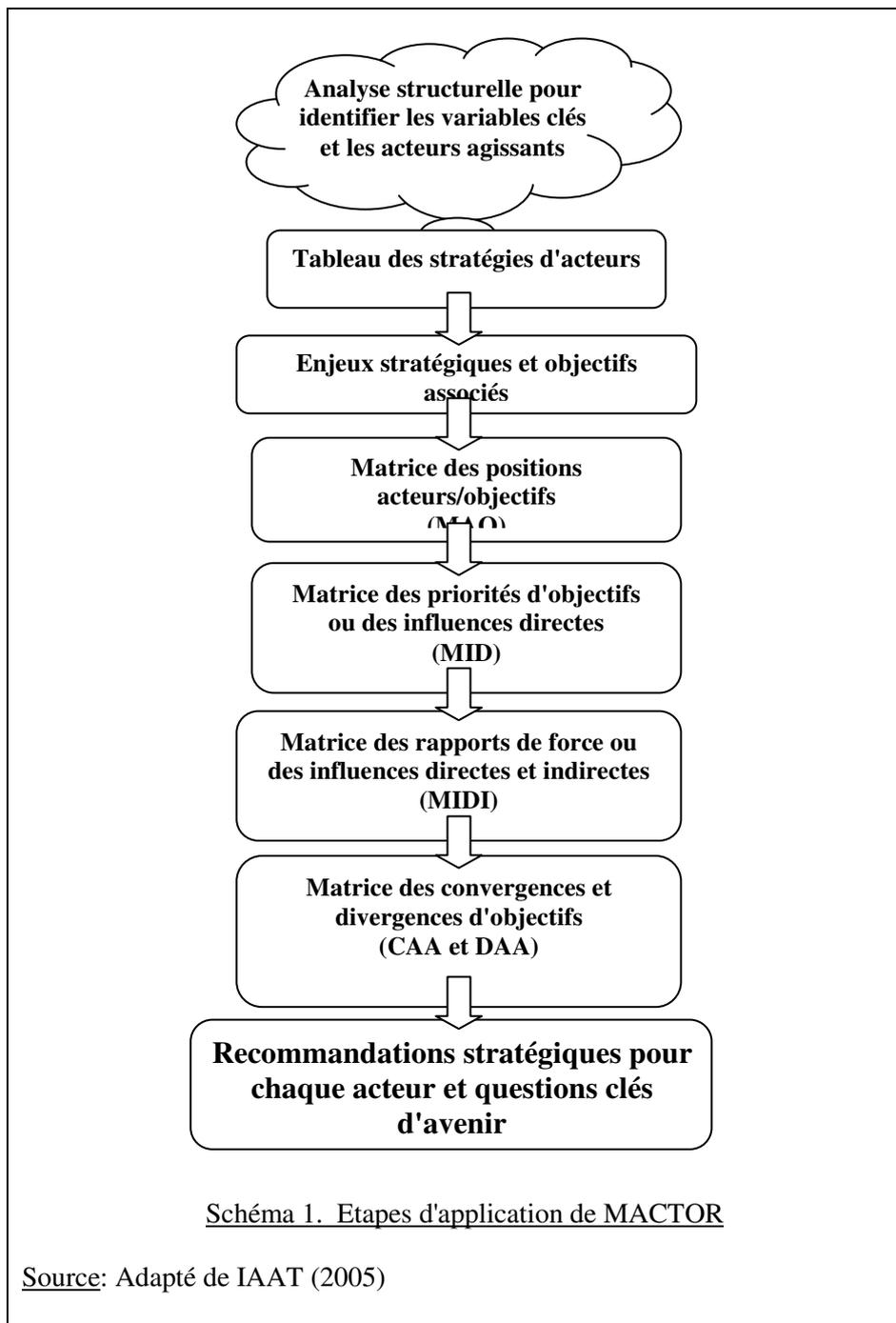


Schéma 1. Etapes d'application de MACTOR

Source: Adapté de IAAT (2005)

Le tableau des stratégies d'acteurs contient l'identité complète de chaque acteur en termes de ses objectifs et projets vis-à-vis de la crise sociopolitique, ses motivations, ses moyens d'action, l'évolution des agissements stratégiques, etc.

Les enjeux stratégiques et les objectifs associés sont de véritables champs de bataille sur lesquels les acteurs vont s'affronter tandis que le positionnement des acteurs sur les objectifs permet de repérer leurs convergences et divergences en indiquant pour chaque acteur et chaque objectif l'accord (+1), la neutralité (0) et le désaccord (-1). A partir de cette matrice de positionnement (MAO), le logiciel MACTOR évalue l'intensité du positionnement de chaque acteur en construisant automatiquement une deuxième matrice acteurs/objectifs avec un système de notation tel que la note est d'autant plus élevée que l'acteur est impliqué par l'objectif tels que 0 si l'objectif est peu conséquent, 1 s'il met en cause ou favorise le processus opératoire, 2 s'il met en cause la réussite des projets de l'acteur, etc.

L'évaluation des rapports de force des acteurs se fait par construction de la matrice influence/dépendance (MID) qui permet en même temps de mettre en évidence les acteurs dominants, les acteurs dominés et les acteurs relais. Ces rapports sont ensuite intégrés dans l'analyse des convergences/divergences (CAA et DAA) entre acteurs. A ces étapes, le logiciel produit une série de graphes dont la comparaison permet d'observer la déformation des alliances et conflits potentiels tenant compte des hiérarchies des objectifs et des rapports de force entre acteurs. Ce qui ouvre la voie à la formulation de recommandations stratégiques et de questions clés pour l'avenir. Bien sûr, ces recommandations sont faites sous forme d'hypothèses sur les tendances, les possibilités d'évolution des relations entre acteurs, l'émergence et la disparition d'acteurs, les changements de rôles, etc.

Pour revenir sur les différentes étapes de la démarche, il faut préciser que le tableau de stratégies d'acteurs précise pour chaque acteur ses objectifs et contraintes ainsi que ses moyens d'action sur les autres acteurs.

Tableau de stratégies d'acteurs

↗	Acteur 1	Acteur 2	... j	...	Acteur n
Acteur 1	Objectifs et contraintes	Moyens d'action			Moyens d'action
Acteur 2	Moyens d'action	Objectifs et contraintes			Moyens d'action
⋮					
i	Moyens d'action	Moyens d'action		Moyens d'action	Moyens d'action
⋮					
Acteur n	Moyens d'action	Moyens d'action		Moyens d'action	Objectifs et contraintes

La matrice positionnements des acteurs/objectifs est un ensemble de positionnements des acteurs sur les objectifs de tous. En faisant la somme, en ligne et en colonne, des notes selon l'échelle de -1 à +1 en passant par 0, on obtient le total des accords et des désaccords ainsi que le degré d'implication de chaque acteur pour l'ensemble des objectifs associés aux enjeux du système.

Matrice acteurs/objectifs

↗	Objectif 1	Objectif 2	... j	...	Objectif m	$ \Sigma+ + \Sigma- $
Acteur 1	N_{11}	N_{11}			N_{1m}	
Acteur 2	N_{21}	N_{22}			N_{2m}	
⋮						
i				N_{ij}		
⋮						
Acteur n	N_{n1}	N_{n2}			N_{nm}	
$\Sigma+$						
$\Sigma-$						

$$\text{où } N_{ij} = \begin{cases} -1 & \text{si désaccord} \\ 0 & \text{si neutralité} \\ +1 & \text{si accord} \end{cases} \Leftrightarrow \begin{cases} \text{Acteur } i \text{ défavorable à l'objectif } j \\ \text{Acteur } i \text{ indifférent à l'objectif } j \\ \text{Acteur } i \text{ favorable à l'objectif } j \end{cases}$$

$\Sigma+$ Nombre d'accords

$\Sigma-$ Nombre de désaccords

$|\Sigma+| + |\Sigma-|$ Degré d'implication de chaque acteur pour l'ensemble des objectifs.

Betari et alt. (2010) donnent des exemples pratiques de positionnement des acteurs du genre:

- l'acteur i "est concerné que par deux objectifs ... alors que tous les autres acteurs sont positionnés sur au moins six champs de bataille

- "on constate très peu de divergence entre les différents acteurs" sauf que l'objectif j divise le plus les acteurs, quatre lui étant favorables et deux opposés.

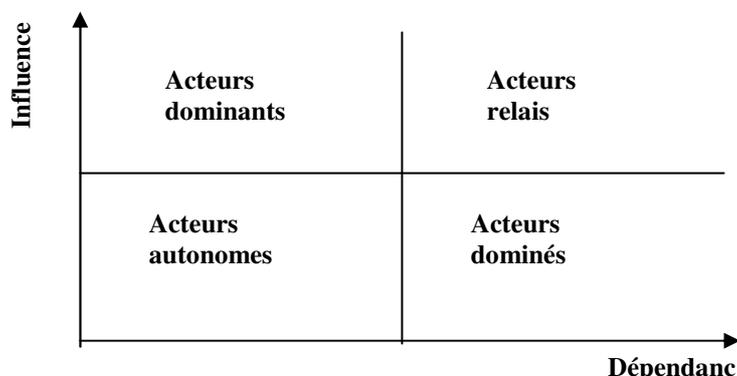
La matrice des influences directes recense l'influence potentielle des acteurs les uns sur les autres et fait la somme des notes en ligne et en colonne pour que soient établis les degrés d'influence et de dépendance des acteurs (MID). La notation accordée répond à la question de savoir pour quel enjeu l'acteur i agit-il sur l'acteur j et comment agit-il. Elle peut être établie à partir "des données obtenues grâce à des enquêtes de terrain, sur la base d'entretiens avec chacun des acteurs identifiés" (Larid, 2010). Elle peut aussi, à défaut d'entretiens croisés auprès des acteurs, résulter d'une bonne revue de presse pour détecter les stratégies révélées des acteurs. Celle-ci permet d'identifier les acteurs avec leurs principales caractéristiques sociodémographiques et de disposer de leurs appréciations respectives de la crise et de son issue probable.

Matrice influences/dépendances

$\hat{\Rightarrow}$	Acteur 1	Acteur 2	...	j	...	Acteur n	Σ
Acteur 1	A_{11}	a_{11}				A_{1n}	
Acteur 2	A_{21}	A_{22}				A_{2n}	
⋮							
i				A_{ij}			
⋮							
Acteur n	a_{n1}	A_{n2}				A_{nn}	
Σ							

Où A_{ij} = 0 si l'acteur i n'a pas d'influence sur l'acteur j
 = 1 si l'acteur i a une influence limitée sur j mais pouvant remettre en cause son processus opérationnel
 = 2 si l'acteur i a une influence sur j remettant en cause l'atteinte de ses objectifs
 = 3 si l'acteur i a une influence sur j remettant en cause l'accomplissement de ses missions
 = 4 si l'acteur i a une influence sur j remettant en cause son existence.

La somme en ligne et en colonne des notes obtenues, une fois portée sur les mêmes axes (comme dans l'analyse structurelle) de dépendance et d'influence, permet de distinguer quatre classes d'acteurs comme indiqué ci-dessous:



Les acteurs dominants sont ceux qui ont le plus d'influence sur les autres acteurs sans en dépendre véritablement. A l'opposé, les acteurs dominés n'ont presque pas d'influence sur les autres dont ils subissent a contrario le contrecoup, surtout de la part des dominants et des relais. Justement, les relais sont à la fois dépendants et influents, un peu comme dominés et dominants à la fois, raison pour laquelle "c'est à leur niveau qu'il y a le plus d'enjeux" (Larid, 2010). Au contraire, c'est au niveau des acteurs autonomes qu'il n'y a presque pas d'enjeu, ces acteurs n'ayant quasiment pas de prise sur le contexte.

Les enjeux dont il est question ici sont assimilés à des champs de bataille sur lesquels les acteurs s'affrontent, quelques uns alliés, d'autres en conflit ou encore neutres selon les objectifs des uns et des autres. La méthodologie MACTOR précise les objectifs sur lesquels les acteurs convergent ou divergent. Dans la situation conflictuelle actuelle du Mali, il n'est pas très difficile d'inférer un certain nombre d'enjeux stratégiques tels que la pacification du Nord du pays, le maintien de la paix et de la sécurité sur tout le territoire national, le contrôle des ressources minières, l'autonomisation des minorités nationales dans leurs zones de prédilection, l'expansion de l'islam, la poursuite des activités lucratives, licites ou illicites, le recouvrement de l'honneur et de la dignité mises à dure épreuve dans des affrontements et massacres en tous genres, etc. Les enjeux sont également d'ordre géostratégique, politique et militaire.

Dans son application, le logiciel produit des graphes associés aux matrices MAO et MID. Ceux-ci traduisent les liens entre acteurs autour des objectifs stratégiques poursuivis. On en déduit les marges de manœuvre de chaque acteur dans ses jeux avec les autres au regard du nombre de convergences et de divergences sur les objectifs entre tous les acteurs, pris deux à deux. Sur cette base, on compare les acteurs en comptant le nombre d'objectifs pour lesquels ils ont le même positionnement (CAA) ou un positionnement opposé (DAA). L'intensité de tels positionnements de chacun des acteurs est

mesurée sur la matrice MAO, sur l'échelle de notation allant de 0 à 4 telle que présentée plus haut.

Le processus d'établissement des CAA et DAA se poursuit en calculant pour chaque couple d'acteurs les convergences et divergences moyennes (en valeurs absolues) à partir de la matrice MAO elle-même générée d'étape en étape. Evidemment, les relations établies entre acteurs peuvent évoluer avec de possibles disparitions d'acteurs, d'émergence de nouveaux et de changements de rôles comme par exemple le rôle décroissant du CNRDRE, la fin des conflits armés ouverts, la baisse du poids social de la religion, etc. Comme pour les scénarios de l'analyse structurelle, des niveaux de vraisemblance doivent être associés à de telles hypothèses d'évolution qui en même temps doivent être justifiées.

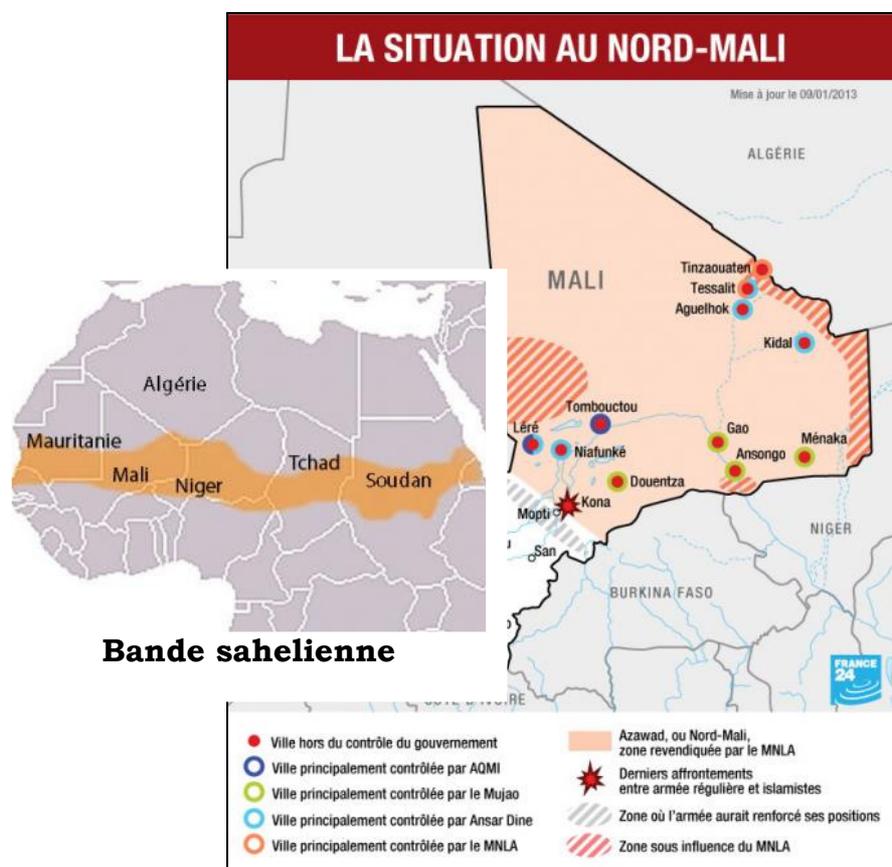
Pour résumer, il faut retenir que le logiciel requiert juste quelques tableaux de données à partir desquels il fournit un ensemble de graphes et de liens entre acteurs permettant d'induire une analyse situationnelle approfondie et donc pas seulement à des fins de prospective. C'est d'ailleurs ce flot de résultats que génère le logiciel qui constitue un des dangers de cette méthodologie pouvant faire perdre de vue l'importance de la qualité des données de base et la capacité analytique à en tirer des conclusions pertinentes.

3.3. Sources de données

Puisque les résultats de l'application de la méthodologie choisie dépendent de la qualité des données, il importe que celles-ci soient judicieusement collectées, à partir de sources fiables. Celles-ci seront constituées, dans cette première expérience exploratoire, de coupures de presse et d'analyse documentaire. La poursuite de tels exercices pourra inclure le recours à des guides d'entretiens qualitatifs auprès des principaux acteurs de la crise sociopolitique du Mali. Les sources utilisées renseignent quelque peu sur l'ampleur de la crise, traquent l'opinion publique à son sujet ainsi que les préoccupations majeures des acteurs, en même temps qu'elles permettent d'identifier les acteurs ainsi que les principaux enjeux envisageables à ce stade d'évolution de la crise.

Un ensemble de faits stylisés, aussi bien internes au Mali qu'externes mais avec des impacts plus ou moins directs sur lui, permettent de situer quelques facteurs explicatifs du conflit armé qui a éclaté. Ce sont entre autres, le niveau endémique de la corruption au sommet de l'Etat entraînant le peu de confiance des citoyens aux institutions publiques, la faible couverture

géographique et démographique des services publics essentiels, la faible présence de l'Etat dans des zones entières du territoire, la complaisance supposée ou réelle de hautes autorités avec des groupes islamistes et autres mercenaires plus ou moins impliqués dans divers trafics illicites, un système politique consacrant le règne absolu d'un seul homme sous un vernissage démocratique, la rupture consacrée entre une élite politique affairiste et une population appauvrie, etc. Autant de faits qui fragilisent l'Etat et ouvrent la voie à des velléités sécessionnistes et/ou d'organisations du crime sous couvert religieux ou nationaliste.

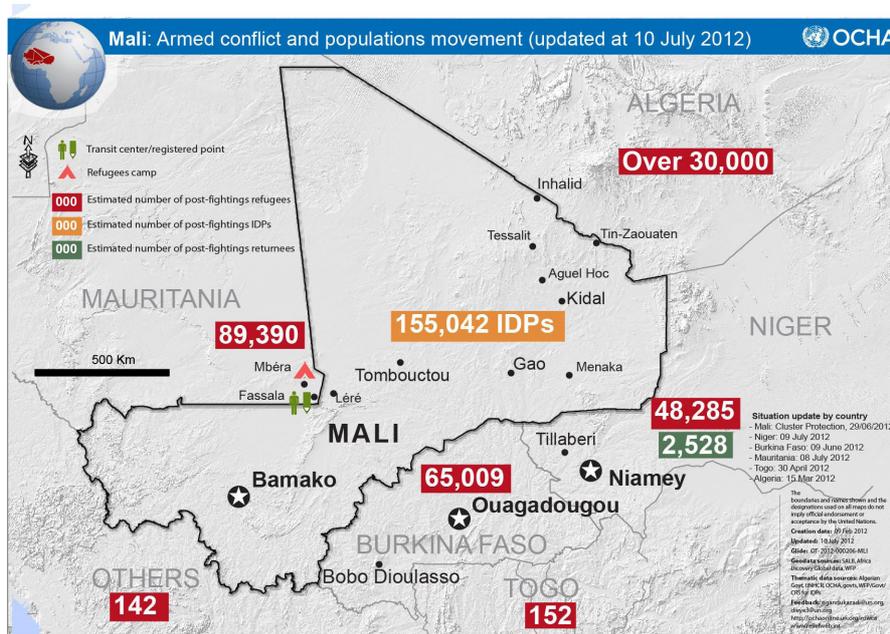


Depuis janvier 2012, le pays est confronté à une des plus graves crises sociopolitiques de son histoire remettant en cause son intégrité territoriale, son caractère même formel républicain, et imposant à sa population un rigorisme religieux de type moyenâgeux. La crise a eu raison du régime d'Amadou Toumani Touré et a entraîné la perte de contrôle par l'Etat central des deux tiers du territoire national, provoqué le déplacement de milliers de

personnes et finalement abouti à la guerre depuis ce 9 janvier 2013 dans la petite localité de Kona en territoire jusqu'alors sous contrôle gouvernemental (voir ci-dessus "La situation au Nord-Mali"). Un an d'occupation des deux tiers du territoire par des groupes islamistes et rebelles a placé au moins 9% de la population du pays hors contrôle de l'Etat, fait plus de 200'000 réfugiés et plus de 67'000 déplacés.

Selon les données du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH – 2009), 9% de la population du Mali (évaluée à 14.5 millions d'habitants) vivent dans les trois régions du nord du pays, Tombouctou, Gao et Kidal. En extrapolant les données de l'enquête Afrobaromètre de 2008, la minorité touareg dont se réclament les rebelles du MNLA regroupent 2% de la population du pays dont près des trois quarts (74%) vivent dans les trois régions du Nord, l'équivalent de 17% de la population totale de ces régions, à raison de 26% pour Tombouctou, 4% Gao et 25% Kidal.

Le rapport du 4 juillet 2012 du HCR (the United Nation High Commission for Refugees) a estimé à près de 200'000 le nombre de maliens réfugiés. La plupart d'entre eux ont été identifiés en Mauritanie (plus du tiers), au Burkina Faso (le quart) et au Niger (le cinquième). Les déplacés à l'intérieur des frontières nationales étaient estimés à quelques 150'000 personnes.



Ces estimations sont plus ou moins confirmées par le Conseil des ministres du 25 juillet 2012 qui estimait les réfugiés à 203'887 personnes recensés en Mauritanie, Burkina Faso, Algérie, Guinée et Togo, et les déplacés vers les régions du Sud à 67'118 hommes, femmes et enfants. Les actions humanitaires en faveur de ces personnes avaient déjà coûté 807.5 millions de francs cfa.

Au-delà des déplacements massifs de populations que la crise a entraîné, elle a également occasionné beaucoup d'exactions dont les cas de torture et d'exécutions sommaires perpétrées à Aguelhoc, l'utilisation de populations civiles locales comme boucliers humains, l'enrôlement d'enfants soldats, le pillage de biens, la destruction de monuments et édifices culturels séculaires, les violences sexuelles, etc. en novembre 2012, l'UE intimait l'ordre aux autorités de transition de faire toute la lumière sur ces exactions depuis le début du conflit. C'était une des quatre conditions de reprise de sa coopération, les autres étant l'organisation au plus tôt d'élections générales, l'ouverture de dialogue avec toutes les forces en présence, la reprise du contrôle des civils sur l'armée.

En fin avril 2012, en plein contrecoup d'Etat de restauration de l'ancien régime, un sondage d'opinion à Bamako (Guindo, 2012) accablait ce régime d'être responsable de la partition du pays, pour 51% des sondés contre moins de 26% au compte des rebelles ou encore 12% au contre des putschistes du 22 mars 2012. La fin dudit régime recueillait 64% de satisfaction contre 60% pour le comportement des putschistes. Un peu plus de la moitié des sondés (54%) étaient favorables au recours à la violence face à la situation au Nord contre 45% en faveur des négociations. Beaucoup de personnalités politiques en vue étaient à la queue du classement des personnalités appréciées du public à l'exception de Ibrahim Boubacar Kéïta. Le chef du nouveau gouvernement et celui de la junte figuraient en bonne place parmi les acteurs les plus appréciés.

Le gouvernement de transition avait pour missions la gestion de la crise du Nord et l'organisation d'élections libres, transparentes et démocratiques. Ainsi, au sortir de la période de transition, les régions sous occupations devaient être libérées, la sécurité des institutions, des personnes et des biens assurée, la laïcité de l'Etat préservée, la coopération avec les partenaires techniques et financiers renouée, etc. Aussi, le gouvernement devait-il engager la lutte contre l'impunité, l'insécurité et la corruption et la délinquance financière.

Depuis son retour au pays le 27 juillet 2012 après deux mois d'absence suite à son agression du 21 mai, le Président de la transition, Dioncounda Traoré

devient, au-delà du gouvernement un acteur clé de la sortie de crise du Mali. Cette position semble se renforcer au fil du temps et encore plus après la démission forcée du Premier ministre Cheick Modibo Diarra et le déclenchement des hostilités par l'armée contre les islamistes insurgés.

Au total, on distingue une dizaine d'acteurs clés de la crise sociopolitique en cours au Mali, aussi bien internes qu'externes au système. Les principaux acteurs externes sont la CEDEAO, l'ONU, la France dont le rôle est devenu prépondérant depuis l'entrée en guerre des forces armées et le reste de la communauté internationale dont l'UE et bien d'autres partenaires techniques et financiers bi comme multilatéraux. Au plan interne, ce sont des acteurs de l'appareil d'Etat (présidence et gouvernement), ceux des forces militaires (junte et armée régulière), les forces et mouvements armés du Nord (les trois groupes islamiques et le mouvement rebelle touareg), les partis politiques et la société civile. A l'intérieur de chacun de ces groupes d'acteurs, il peut y avoir des convergences comme des divergences jusqu'à en faire des acteurs aux intérêts antagonistes. Les quatre principaux mouvements du Nord partageraient beaucoup d'intérêts communs si l'on ne s'en tient qu'aux clauses de l'accord du 22 décembre 2012 entre MNLA et Ançardine à Alger interdisant aux parties signataires d'entrer en conflit et les engageant à l'action commune pour la sécurité et la relance de l'économie des zones sous contrôle.

Des convergences et des divergences peuvent également s'observer entre groupes d'acteurs internes et externes. Une bonne partie de la presse consultée range du même côté MNLA et CEDEAO à travers la protection bienveillante qu'offre le médiateur de cette organisation aux combattants de ce mouvement jusqu'à l'exfiltration d'un de leurs chefs, blessé dans des affrontements avec Ançardine à Gao.

Les terrains d'alliances ou de confrontation des acteurs sont autant d'enjeux que suscite le Mali au regard de sa géographie, de son histoire et de ses supposés ou réels gisements miniers, toutes choses faisant de ce territoire un espace stratégique majeur pour l'économie mondiale et la géopolitique des grandes puissances occidentales. Aussi fait-il l'objet de beaucoup de convoitises et le terrain fertile à des activités criminelles comme le trafic de drogue telle que l'héroïne et la cocaïne en provenance d'Amérique latine et d'Afghanistan à destination de l'Europe, le trafic d'armes et la contrebande de cigarettes. Cette fertilité est aggravée par la pauvreté dans ces zones ainsi que le manque de perspectives d'avenir pour les populations surtout les jeunes. L'issue à la crise qu'autant d'enjeux engendrent est aux stratégies de l'Etat dans les jeux d'alliance et de conflit entre acteurs.

4. Résultats empiriques

Il faut rappeler que la saisie des données dans le programme de traitement informatique s'est faite à partir des discussions de groupe où les participants ont fait valoir leurs connaissances des acteurs et cela en lieu et place des entretiens qualitatifs directs avec les acteurs retenus. Ensuite, on s'intéresse moins à présent à la rétrospective qui consisterait à étudier les actions passées pour analyser le système afin d'en dégager les tendances lourdes. On privilégie plutôt l'analyse situationnelle actuelle pour mieux inférer et comprendre les futurs possibles du système et aider ainsi les acteurs clés dans leurs stratégies de résolution de la crise. L'application pratique de cette démarche se fait en 3 étapes, à savoir (i) l'identification des enjeux stratégiques et des objectifs associés, (ii) la révélation des stratégies d'acteurs et de leurs rapports de force respectifs, (iii) la recherche du positionnement des acteurs sur les objectifs stratégiques et sur cette base le repérage des convergences et divergences entre acteurs.

4.1. Enjeux stratégiques et objectifs associés

L'identification des principaux acteurs se fait au regard des enjeux pressentis dont

- le contrôle des ressources naturelles
- le respect des droits de l'homme
- l'intégrité territoriale et la laïcité de l'Etat
- le fonctionnement des institutions de la République
- la relance économique
- les relents identitaires et religieux
- etc.

Le travail en équipe a permis de circonscrire cinq enjeux majeurs qui sont autant de champs de bataille sur lesquels sont sensés s'affronter les acteurs. Sur ces enjeux, les acteurs ont des objectifs à poursuivre et peuvent nouer des alliances ou au contraire être en conflit selon les intérêts propres des uns et des autres. Ils peuvent encore rester neutres vis-à-vis de tels ou tels objectifs (Tableau 4.1).

Tableau 4.1. Enjeux et objectifs stratégiques

Enjeux	Objectifs stratégiques associés aux enjeux	
	Intitulé court	Intitulé long
Géostratégique	Intégrité	Intégrité territoriale du Mali
	Autonomie	Autonomie des régions du Nord
	Trafic	Espace de trafic (drogues, armes, etc.)
	Champ	Unité et stabilité des pays du champ avec leadership algérien
Politique	Transition	Contrôle des institutions de la transition
	Elections	Organisation d'élections générales
	Dialogue	Dialogue entre gouvernement et mouvements armés
	Guerre	Guerre sainte ou Jihad
Economique	Ressources	Contrôle des ressources minières
	Développement	Développement des régions du Nord
	Relance	Relance économique
Militaire	Formation	Formation de l'armée
	Équipement	Équipement de l'armée
	Réforme	Réforme de l'armée
Culturel	Paix	Maintien de la paix et de la sécurité
	Islam	Promotion de l'islam fondamentaliste
	Identité	Respect de l'identité nationale
	Ethnie	Primauté de l'identité ethnique
	Droits	Respect des droits humains
	Franafric	Maintien des relations France-Afrique

4.2. Stratégies d'acteurs et rapports de force

Au total, quatorze acteurs ont été identifiés dont 8 internes et 6 externes (Tableau 4.2).

Tableau 4.2. Description des principaux acteurs du système

Acteurs	Description
1. Etat	Les institutions de la transition e.g. Présidence et gouvernement
2. CNRDRE	Les auteurs du coup d'Etat du 22 mars 2012
3. Islamique	Les mouvements islamistes armés e.g. AQMI, ANCARDINE, MUJAO
4. Rebelles	L'ensemble des mouvements rebelles touaregs, arabes et autres
5. PPjunte	Les partis politiques favorables au coup d'Etat du 22 mars 2012
6. PPnonjunte	Les partis opposés au coup d'Etat du 22 mars 2012
7. OSCD	Les organisations de la société civile de type

- démocratique
8. OSCC Les organisations de la société civile à caractère confessionnel e.g. HCI
 9. CEDEAO La CEDEAO et ses Etats membres
 10. ONU ONU et/ou Conseil de sécurité
 11. France Ancienne puissance coloniale
 12. Algérie Première puissance du champ
 13. Mauritanie Pays islamique voisin
 14. Qatar Soutien supposé des mouvements islamistes

A cette étape, il est établi, en discussion de groupe, une matrice des influences directes entre acteurs (MID) dont les éléments sont des notes allant de 0 à 4 selon l'importance de la remise en cause probable des acteurs pris deux à deux (Tableau 4.3). Cette remise en cause porte successivement sur les processus opératoires (note 1), sur les projets (2), sur les missions (3) ou sur l'existence même (4). L'absence d'influence est notée 0.

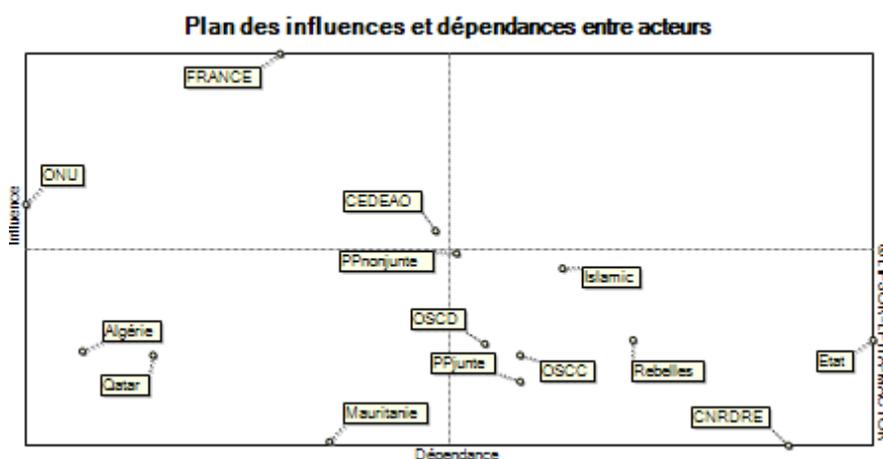
Tableau 4.3. Matrice des influences directes entre acteurs (MID)

	Etat	CNRDRE	Islamic	Rebelles	PPjunte	PPnonjunte	OSCD	OSCC	CEDEAO	ONU	FRANCE	Algérie	Mauritanie	Qatar
Etat		3	1	1	1	1	3	2	1	0	0	0	0	0
CNRDRE	1		0	0	3	1	2	1	0	0	0	0	0	0
Islamic	2	1		3	1	1	0	3	2	0	0	1	2	1
Rebelles	2	1	1		0	0	0	0	1	0	2	1	2	0
PPjunte	1	2	1	0		2	2	2	0	0	0	0	0	0
PPnonjunte	2	1	1	1	1		2	1	2	0	2	0	0	0
OSCD	2	2	0	1	1	1		0	1	0	2	0	0	0
OSCC	2	2	2	1	1	1	0		0	0	0	0	1	2
CEDEAO	3	4	1	1	2	2	1	0		2	1	0	0	0
ONU	3	2	0	3	0	0	1	0	3		2	1	1	2
FRANCE	3	2	2	4	2	3	2	0	3	2		1	3	2
Algérie	1	0	3	1	0	0	0	1	1	0	1		1	0
Mauritanie	1	0	2	2	0	0	0	2	0	0	0	0		0
Qatar	1	0	3	2	0	0	0	3	0	0	1	0	1	

Sur la base de cette matrice MID, le programme génère automatiquement trois autres matrices (Annexe 1), à savoir:

- la matrices des influences directes et indirectes, MIDI
- la balance nette des influences, BN, calculant pour chaque acteur la différence entre total des influences et dépendances de la matrice MIDI
- la matrice maximum des influences directes et indirectes, MMIDI.

Le plan associé à la matrice des influences directes (Plan MID ou Plan des influences et dépendances entre acteurs) indique que la France, l'ONU et la CEDEAO sont les acteurs dominants du système, l'ONU ne recevant presque aucune influence d'aucun autre acteur. Les acteurs autonomes sont l'Algérie, la Mauritanie et le Qatar. Ainsi, tous les acteurs internes sont dépendants avec les mouvements islamistes et les partis politiques défavorables à la junte relativement plus influents que les autres.



Même quand on tient compte des influences indirectes, les trois acteurs dominants selon MID le restent, mais la hiérarchie d'influence des autres acteurs change quelque peu. A la différence de la matrice MID, la matrice MIDI intègre dans les influences, celles indirectes exercées par un acteur sur un autre non pas directement mais à travers son influence sur d'autres acteurs. Ainsi, entre les acteurs i et j , les éléments de MIDI s'établissent comme suit:

(1)

$$MIDI(i, j) = MID(i, j) + \sum_k \min(MID(i, k), MID(k, j)) \quad \text{avec } k \neq i \text{ et } k \neq j$$

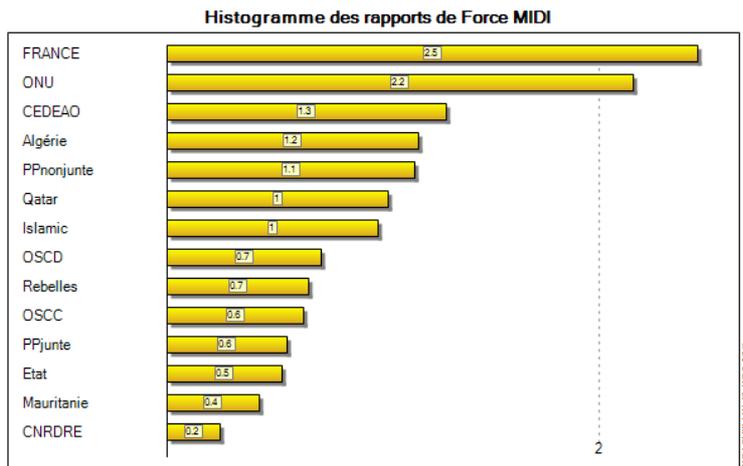
A titre d'illustration:

(2)

$$\begin{aligned} MID(Etat, CEDEAO) &= MID(Etat, CEDEAO) + \sum_k \min(MID(Etat, k), MID(k, CEDEAO)) \\ &= 1 + \min(1, 2) + \min(1, 1) + \min(1, 2) + \min(3, 1) = 5 \end{aligned}$$

On constatera que dans la matrice MIDI, la diagonale principale n'est plus vide. Certes, un acteur n'a pas d'influence directe sur lui-même mais bien une capacité de rétroaction sur lui-même. Ces valeurs de rétroaction ne sont toutefois pas prises en compte dans le calcul de l'influence indirecte totale de chaque acteur sur l'ensemble du système. Elles ne sont pas non plus prises en compte dans le calcul de l'indice de dépendance indirecte.

L'histogramme des rapports de force associés à la matrice MIDI montre la nette dominance de la France et de l'ONU dans la résolution de la crise sociopolitique du Mali, avec à l'opposé de très faibles rapports de force aux auteurs du coupe d'Etat du 22 mars 2012 ainsi qu'à la Mauritanie et à l'Etat. Le Qatar et les mouvements islamistes occupent une position médiane.



Le rapport de force de chaque acteur tient compte des influences et dépendances directes comme indirectes ainsi que de sa rétroaction. Un acteur sera d'autant plus puissant sur le système qu'il a une totale influence forte et une faible totale dépendance. A influence égale, le rapport de force sera en faveur de l'acteur qui a la plus faible rétroaction.

A partir de la matrice MIDI, l'indicateur de rapport de force est établi pour l'acteur i tel que:

$$(3) \quad R_i = \frac{I_i}{\sum_i I_i} \frac{I_i}{I_i + D_i}$$

Ce résultat est normé par l'indice moyen (\bar{R}) des rapports de force de tous les acteurs:

$$(4) \quad R_i^* = \frac{R_i}{\bar{R}} \quad \text{où} \quad \bar{R} = \frac{1}{N} \sum_i R_i$$

Le logiciel MACTOR produit un deuxième histogramme qui établit l'influence indirecte de l'acteur i sur j non pas en tant que minimum mais maximum des influences directe de i sur d'autres acteurs et d'autres acteurs sur j :

(5)

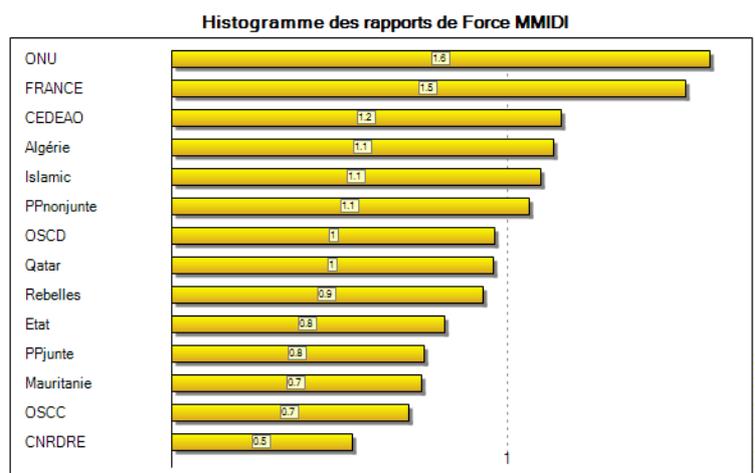
$$MMIDI(i, j) = MID(i, j) + \sum_k \max(MID(i, k), MID(k, j)) \quad \text{avec } k \neq i \text{ et } k \neq j$$

Le rapport de force (R_i^*) devient (Q_i^*) si l'on tient compte du maximum d'influences et de dépendances directes et indirectes ainsi que de la rétroaction (Tableau 4.4).

Tableau 4.4. Rapports de force des acteurs

	Etat	CNRDRE	Islamic	Rebelles	PPjunte	PPhonjunte	OSCD	OSCC	CEDEAO	ONU	France	Algérie	Mauritanie	Qatar
Ri*	0.5	0.3	1.0	0.7	0.6	1.2	0.7	0.6	1.3	2.2	2.5	1.2	0.4	1.0
Qi*	0.8	0.5	1.1	0.9	0.8	1.1	1.0	0.7	1.2	1.6	1.5	1.1	0.7	1.0

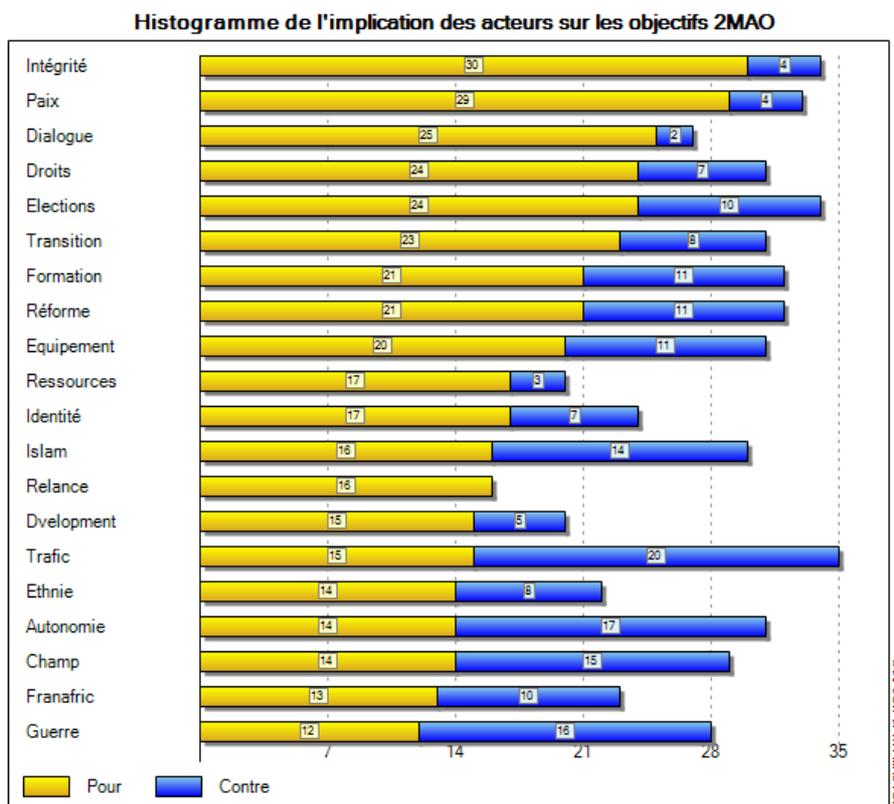
L'histogramme des rapports de force associés à la matrice MMIDI place l'ONU au-dessus de la France et l'Algérie presque au même niveau que la CEDEAO. Le rapport de force en faveur des mouvements islamistes augmente du fait de son maximum d'influences et dépendances directes comme indirectes.



4.3. Positionnement des acteurs sur les objectifs et repérage des convergences et divergences

Au-delà du positionnement des acteurs les uns par rapport aux autres, il importe de les positionner par rapport aux objectifs stratégiques et de repérer sur cette base les alliances et conflits entre eux au regard des principaux enjeux retenus. La matrice (MAO) permet de résumer l'ensemble de ces positionnements sur les objectifs. Ceux-ci sont soit défavorables, soit favorables ou encore neutres vis-à-vis des objectifs.

Seize des vingt objectifs ont majoritairement plus d'acteurs favorables que défavorables. L'intégrité territoriale recueille le plus d'avis favorable, suivie de l'organisation des élections, du dialogue entre acteurs, du retour à la paix et la promotion des droits humains. Les conflits les plus importants s'observent autour de la guerre, du trafic, de l'islamisme et de la stabilité des pays du champ avec le leadership algérien. Il faut observer qu'il y a plus de divergence sur l'autonomie des régions du Nord que sur la primauté de l'identité ethnique e.g. touareg.

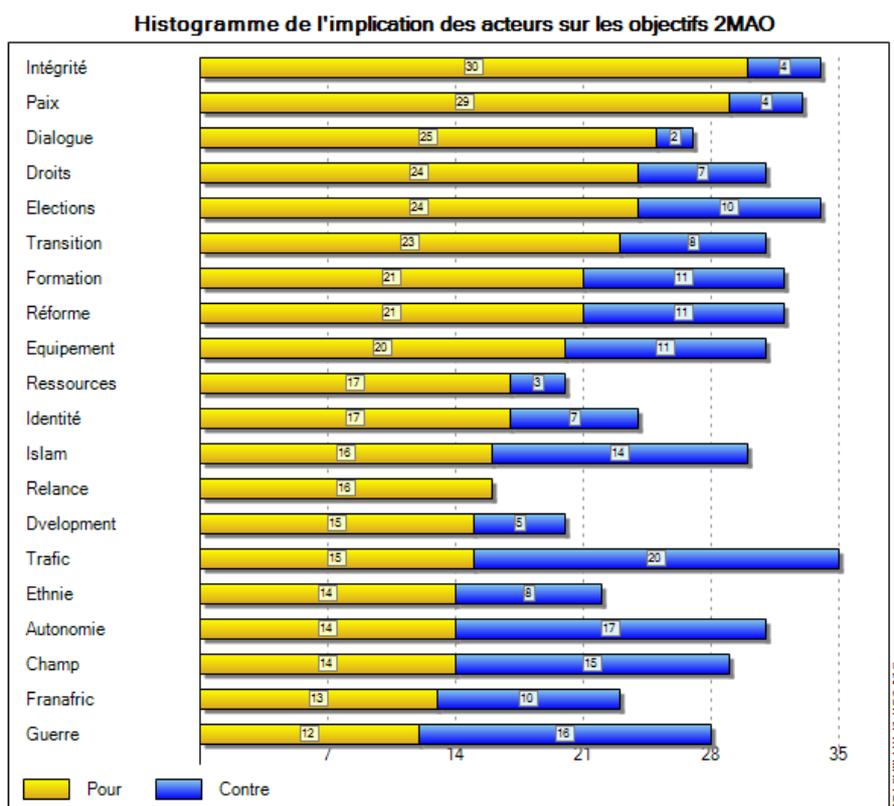


4.3. Positionnement des acteurs sur les objectifs et repérage des convergences et divergences

Au-delà du positionnement des acteurs les uns par rapport aux autres, il importe de les positionner par rapport aux objectifs stratégiques et de repérer sur cette base les alliances et conflits entre eux au regard des principaux enjeux retenus. La matrice (MAO) permet de résumer l'ensemble de ces positionnements sur les objectifs. Ceux-ci sont soit défavorables, soit favorables ou encore neutres vis-à-vis des objectifs.

Seize des vingt objectifs ont majoritairement plus d'acteurs favorables que défavorables. L'intégrité territoriale recueille le plus d'avis favorable, suivie de l'organisation des élections, du dialogue entre acteurs, du retour à la paix et la promotion des droits humains. Les conflits les plus importants s'observent autour de la guerre, du trafic, de l'islamisme et de la stabilité des pays du champ avec le leadership algérien. Il faut observer qu'il y a plus de

divergence sur l'autonomie des régions du Nord que sur la primauté de l'identité ethnique e.g. touareg.



De même que 2MAO, la même matrice 1MAO permet de visualiser les convergences et divergences entre acteurs. La matrice 1MAO (Tableau 4.5) est donnée par le programme à partir de la matrice 2MAO que l'on a saisi (Tableau A9 en Annexe 2).

Au regard de 1MAO, tous les acteurs retenus sont positionnés au moins sur une dizaine de champs de bataille, avec en tête la France qui se positionne sur tous les vingt objectifs stratégiques, suivie de l'Etat (19). A l'opposé, quatre acteurs se positionnent sur le moins de champs de bataille. Ce sont le CNRDRE (11 sur 20), la Mauritanie (12), les mouvements islamistes (13) et le Qatar (14).

Tableau 4.5. Matrice acteurs/objectifs (1MAO généré à partir de 2MAO)

	Intégrité	Autonomie	Trafic	Champ	Transition	Elections	Dialogue	Guerre	Ressources	Dveloppement	Relance	Formation	Equipement	Réforme	Paix	Islam	Identité	Ethnie	Droits	Franafric	Somme absolue
Etat	1	-1	-1	1	1	1	1	-1	1	1	1	1	1	1	1	-1	1	0	1	1	19
CNRDRE	1	-1	-1	1	1	-1	1	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	11
Islamic	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	0	-1	-1	-1	-1	1	-1	-1	-1	-1	13
Rebelles	-1	1	1	-1	0	-1	-1	1	1	1	0	-1	-1	-1	-1	1	-1	1	1	1	18
PPjunte	1	-1	-1	-1	-1	1	1	-1	0	0	1	1	1	1	1	-1	1	-1	1	-1	18
PPnonjunte	1	-1	-1	-1	1	1	1	-1	0	0	1	1	1	1	1	-1	1	-1	1	1	18
OSCD	1	-1	-1	0	0	1	1	-1	0	1	1	1	1	1	1	-1	1	0	1	0	15
OSCC	1	0	1	-1	-1	1	1	1	1	1	0	0	0	-1	1	1	0	1	-1	-1	15
CEDEAO	1	-1	-1	-1	1	1	1	-1	1	1	1	1	1	1	1	-1	0	0	1	1	18
ONU	1	0	-1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	0	15
France	1	1	-1	-1	1	1	1	-1	1	1	1	1	1	1	1	-1	1	1	1	1	20
Algérie	1	1	-1	1	1	1	1	-1	-1	-1	1	-1	-1	-1	1	1	0	1	0	-1	18
Mauritanie	0	1	1	1	1	0	0	1	0	-1	1	-1	-1	0	1	1	0	1	0	0	12
Qatar	0	1	1	1	-1	-1	0	1	1	-1	1	-1	-1	0	0	1	0	1	-1	0	14
Total accords	10	5	5	7	8	9	11	5	7	7	10	8	8	8	11	6	6	6	8	5	
Total désaccords	-1	-6	-9	-6	-3	-3	-1	-7	-1	-3	0	-5	-5	-4	-2	-6	-2	-3	-3	-4	
Total positions	11	11	14	13	11	12	12	12	8	10	10	13	13	12	13	12	8	9	11	9	

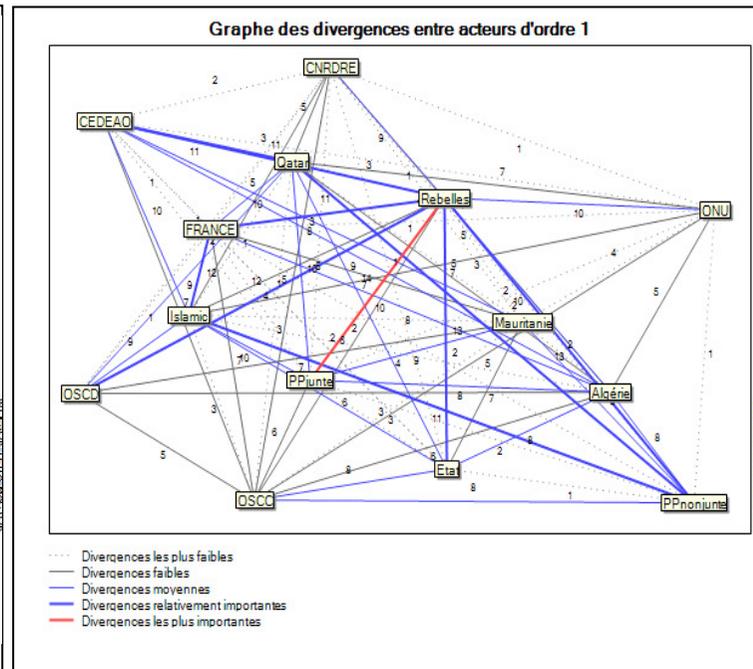
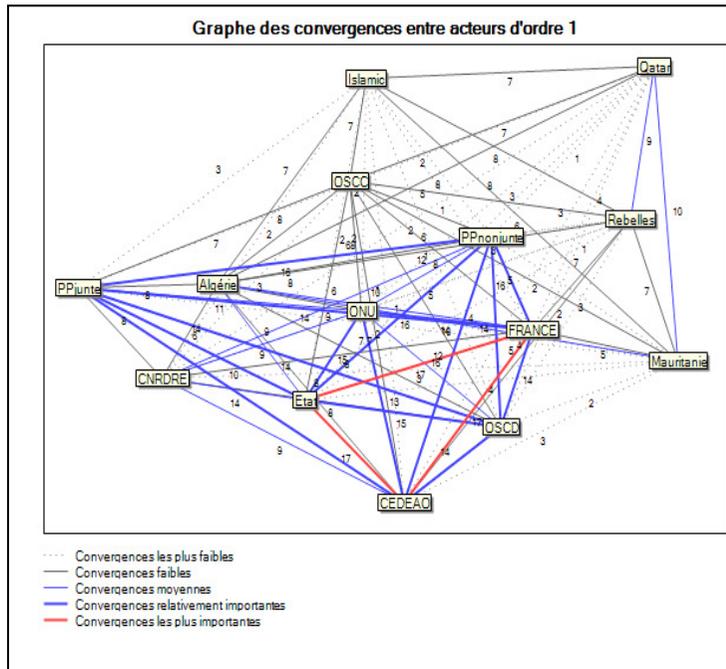
- 1 : acteur défavorable à l'accomplissement de l'objectif
- 0 : position neutre
- 1 : acteur favorable à l'accomplissement de l'objectif

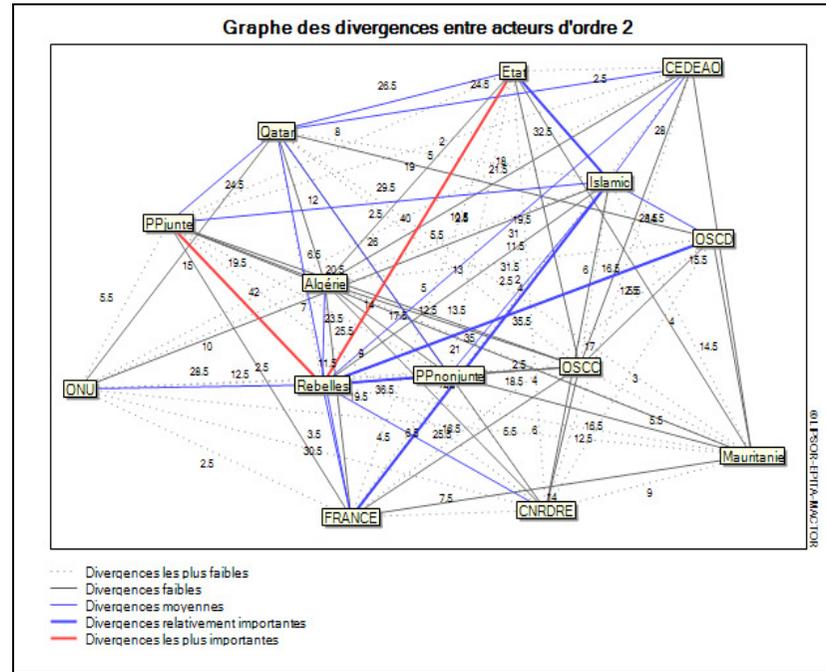
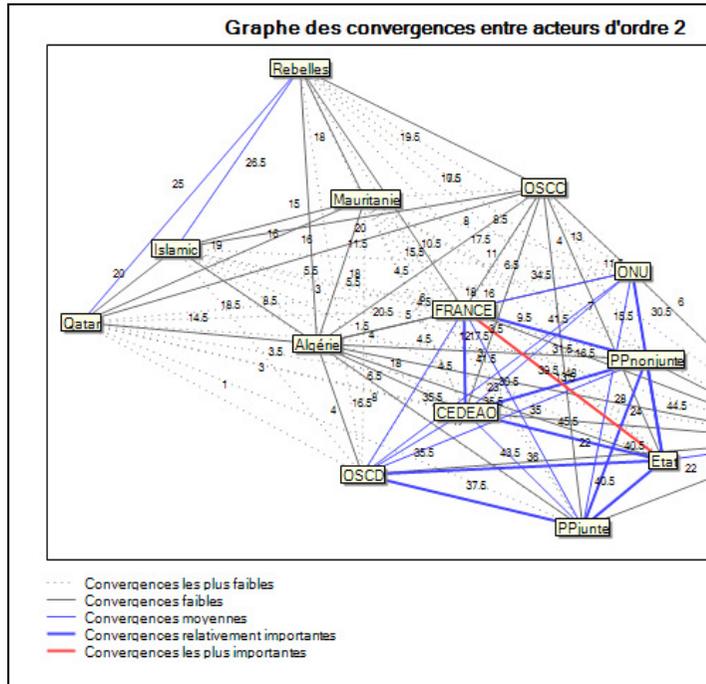
Le seul objectif stratégique sur lequel il n'y a pas de divergence entre acteurs reste la relance économique. Trois objectifs enregistrent une seule divergence, à savoir l'intégrité territoriale, le dialogue et le contrôle des ressources minières. Globalement, faire du Nord un espace de trafic en tous genres serait un objectif faisant le plus objet de bataille avec le maximum de divergences et en même temps le minimum de convergences.

Pour prendre en compte la hiérarchie des objectifs pour chaque acteur, la méthodologie évaluée, à partir de IMAO, l'intensité des positionnements telle que la valeur absolue de la note sera d'autant plus élevée que l'objectif est important voire fondamental pour l'acteur. Ainsi, l'objectif de relance économique fait converger le plus d'acteurs du système tandis que le "trafic" demeure l'objectif le plus conflictuel, objectif qui doit finalement être pour beaucoup dans l'avènement de la crise et dans le déclenchement du conflit armé.

Pour tous les objectifs, le logiciel établit pour chaque couple d'acteurs les matrices de convergence (ICAA) et de divergence (IDAA) par simple calcul des valeurs absolues moyennes. En analysant les graphes de ces deux matrices, on constate que les plus fortes convergences s'établissent entre l'Etat, la CEDEAO et la France et la plus forte divergence entre les mouvements rebelles et les partis politiques favorable à la junte. Il est intéressant de noter qu'il n'y a aucune alliance très forte autour des mouvements islamistes et rebelles. Les mouvements rebelles ont des convergences moyennes avec la Mauritanie et le Qatar. Les islamistes pour leur part ont des divergences relativement importantes avec la France et les partis politiques défavorables à la junte.

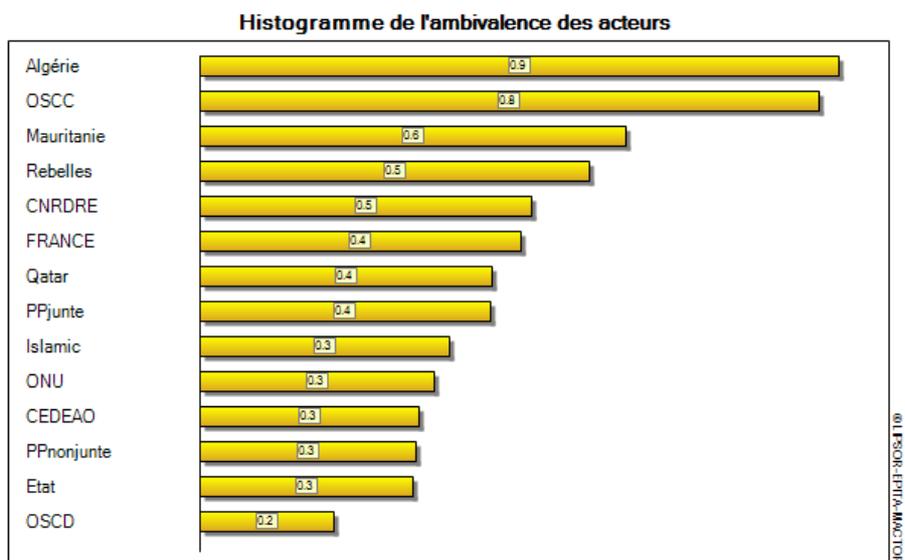
Les conclusions sont presque les mêmes si l'on pousse l'analyse aux graphes des convergences et divergences d'ordre 2 (2CAA respectivement 2DAA). La convergence la plus importante demeure entre la France et l'Etat et la divergence la plus forte entre d'une part l'Etat et les rebelles et d'autre part entre les rebelles et les partis politiques favorables à la junte.





La méthodologie MACTOR peut se poursuivre par construction d'une troisième matrice acteurs/objectifs (3MAO) par multiplication de la précédente matrice (2MAO) par le scalaire des rapports de force. Sur cette base, sont en outre établies les matrices de convergences (3CAA) et de divergences (3DAA) avec construction des graphes associés. Les résultats ne diffèrent plus significativement de ceux déjà établis.

Pour finir, il faut indiquer que le logiciel produit aussi un histogramme des ambivalences des acteurs sur la base d'un indicateur dont les valeurs varient de 0 (acteur non ambivalent) à 1 (acteur très ambivalent). Plus la valeur de cet indicateur est grande pour un acteur par rapport aux autres acteurs du système, plus cet acteur est ambivalent. Par définition, un acteur ambivalent (Godet, 2011) est celui-là qui peut s'associer avec d'autres acteurs sur certains aspects mais être en opposition sur d'autres, en somme un acteur capable de trahir. L'Algérie et les OSCC correspondent le plus à cette catégorie, à l'opposé des OSCD. Les autres acteurs se positionnent entre ces deux groupes extrêmes.



Conclusions

La récente crise sociopolitique, née de l'éclatement de la rébellion touareg et du coup d'Etat de mars 2012 a plongé le pays dans la guerre et le ralentissement de l'activité économique à travers un extraordinaire recul de l'investissement et particulièrement de l'investissement direct étranger. Cette diminution de flux financiers est de nature à aggraver la crise à travers l'augmentation du taux de chômage et l'arrêt des projets de développement. Il se crée ainsi facilement un cercle vicieux tendant à différer la sortie de crise.

A l'instar d'autres foyers de conflit en Afrique, le conflit armé actuel du Mali résulte à la fois de la résurgence des référents identitaires ethniques, religieux ou nationalistes que de la faillite des états de droit et des souverainetés en déshérence, des immixtions des puissances régionales et internationales et d'une montée en puissance des organisations criminelles internationales. Ce sont entre autres, le niveau endémique de la corruption au sommet de l'Etat entraînant le peu de confiance des citoyens aux institutions publiques, la faible couverture géographique et démographique des services publics essentiels, la faible présence de l'Etat dans des zones entières du territoire, la complaisance supposée ou réelle de hautes autorités avec des groupes islamistes et autres mercenaires plus ou moins impliqués dans divers trafics illicites, un système politique consacrant le règne absolu d'un seul homme sous un vernissage démocratique, la rupture consacrée entre une élite politique affairiste et une population appauvrie, etc. Autant de faits qui fragilisent l'Etat et ouvrent la voie à des velléités sécessionnistes et/ou d'organisations du crime sous couvert religieux ou nationaliste.

Le rapport a retenu 14 acteurs principaux dont 8 internes et 6 externes pour sortir le pays du grave conflit dans lequel il est finalement plongé. Les premiers sont l'Etat (présidence et gouvernement de transition, surtout), la junte, les mouvements islamistes, les forces rebelles, les partis politiques (en deux groupes distincts) et la société civile (en deux groupes également). Les seconds comprennent la CEDEAO, l'ONU, la France, l'Algérie, la Mauritanie et le Qatar.

Au regard des influences directes des acteurs les uns sur les autres, la France, l'ONU et la CEDEAO sont les acteurs dominants du système, l'ONU ne recevant presque aucune influence d'aucun autre acteur. Les acteurs autonomes sont l'Algérie, la Mauritanie et le Qatar. Tous les acteurs internes sont dépendants avec les mouvements islamistes et les partis politiques défavorables à la junte relativement plus influents que les autres. En

incorporant les influences indirectes, les trois acteurs dominants le restent, mais la dominance de la France et de l'ONU devient encore plus nette.

Par rapport aux enjeux, le seul objectif stratégique sur lequel il n'y a pas de divergence entre acteurs reste la relance économique, tandis que le "trafic" demeure l'objectif le plus conflictuel, objectif qui doit finalement être pour beaucoup dans l'avènement de la crise et dans le déclenchement du conflit armé.

Puisque les résultats de l'application de la méthodologie choisie dépendent de la qualité des données, il importe que celles-ci soient judicieusement collectées y compris à travers des entretiens qualitatifs auprès des acteurs.

Annexes

Annexe 1. Influences directes et indirectes

Tableau A1. Matrice des influences directes et indirectes (MIDI)

	Etat	CNRDRE	Islamic	Rebelles	PPjunte	PPnonjunte	OSCD	OSCC	CEDEAO	ONU	France	Algérie	Mauritanie	Qatar	ii
Etat	10	12	7	6	9	7	8	6	5	1	5	2	3	3	74
CNRDRE	6	7	4	4	7	6	6	5	3	0	3	0	1	1	46
Islamic	14	10	11	11	7	7	6	12	6	2	6	2	7	3	93
Rebelles	9	7	8	8	6	6	6	7	6	3	4	3	6	3	74
PPjunte	9	9	5	5	7	7	7	6	5	0	4	1	2	3	63
PPnonjunte	13	13	8	8	10	10	9	6	8	4	6	3	5	4	97
OSCD	9	10	7	6	8	7	9	5	6	3	5	2	3	2	73
OSCC	10	8	9	8	6	5	6	10	5	0	3	2	5	3	70
CEDEAO	13	16	6	8	10	9	12	7	9	3	7	4	4	4	103
ONU	15	12	9	12	8	7	9	7	9	4	8	3	7	4	110
France	21	17	12	17	10	11	13	13	13	4	11	4	10	5	150
Algérie	8	6	9	9	5	5	3	6	6	2	3	3	6	3	71
Mauritanie	7	5	6	6	3	3	1	5	4	0	2	2	5	3	47
Qatar	9	6	9	9	4	4	2	8	5	1	3	3	7	4	70
Di	143	131	99	109	93	84	88	93	81	23	59	31	66	41	141

Les valeurs représentent les influences directes et indirectes des acteurs entre eux. Plus le chiffre est important plus l'influence de l'acteur sur l'autre acteur est importante.

Tableau A2. Balance nette des influences (BN)

	Etat	CNRDRE	Islamic	Rebelles	PPjunte	PPnonjunte	OSCD	OSCC	CEDEAO	ONU	France	Algérie	Mauritanie	Qatar	Somme
Etat		6	-7	-3	0	-6	-1	-4	-8	-14	-16	-6	-4	-6	-69
CNRDRE	-6		-6	-3	-2	-7	-4	-3	-13	-12	-14	-6	-4	-5	-85
Islamic	7	6		3	2	-1	-1	3	0	-7	-6	-7	1	-6	-6
Rebelles	3	3	-3		1	-2	0	-1	-2	-9	-13	-6	0	-6	-35
PPjunte	0	2	-2	-1		-3	-1	0	-5	-8	-6	-4	-1	-1	-30
PPnonjunte	6	7	1	2	3		2	1	-1	-3	-5	-2	2	0	13
OSCD	1	4	1	0	1	-2		-1	-6	-6	-8	-1	2	0	-15
OSCC	4	3	-3	1	0	-1	1		-2	-7	-10	-4	0	-5	-23
CEDEAO	8	13	0	2	5	1	6	2		-6	-6	-2	0	-1	22
ONU	14	12	7	9	8	3	6	7	6		4	1	7	3	87
France	16	14	6	13	6	5	8	10	6	-4		1	8	2	91
Algérie	6	6	7	6	4	2	1	4	2	-1	-1		4	0	40
Mauritanie	4	4	-1	0	1	-2	-2	0	0	-7	-8	-4		-4	-19
Qatar	6	5	6	6	1	0	0	5	1	-3	-2	0	4		29

Ces valeurs sont des entiers relatifs tels que:

- le signe (+) indique que l'acteur exerce plus d'influence qu'il n'en reçoit
- le signe (-) indique que l'acteur exerce moins d'influence qu'il n'en reçoit.

Tableau A3. Matrice maximum des influences directes et indirectes (MMIDI)

	Etat	CNRDRE	Islamic	Rebelles	PPjunte	PPnonjunte	OSCD	OSCC	CEDEAO	ONU	France	Algérie	Mauritanie	Qatar	IMAXi
Etat		3	2	1	3	1	3	2	1	1	2	1	1	2	23
CNRDRE	2		1	1	3	2	2	2	1	0	2	0	1	1	18
Islamic	2	2		3	2	2	2	3	2	2	2	1	2	2	27
Rebelles	2	2	2		2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	25
PPjunte	2	2	2	1		2	2	2	2	0	2	1	1	2	21
PPnonjunte	2	2	2	2	2		2	2	2	2	2	1	2	2	25
OSCD	2	2	2	2	2	2		2	2	2	2	1	2	2	25
OSCC	2	2	2	2	2	1	2		2	0	1	1	2	2	21
CEDEAO	3	4	1	2	3	2	3	2		2	2	1	1	2	28
ONU	3	3	2	3	2	2	3	2	3		2	1	2	2	30
France	3	3	2	4	2	3	3	2	3	2		1	3	2	33
Algérie	2	1	3	3	1	1	1	3	2	1	1		2	1	22
Mauritanie	2	2	2	2	1	1	1	2	2	0	2	1		2	20
Qatar	2	2	3	3	1	1	1	3	2	1	2	1	2		24
DMAXi	29	30	26	29	26	22	27	29	26	15	24	12	23	24	342

Les valeurs représentent les max. d'influences directes et indirectes des acteurs entre eux : Plus le chiffre est important plus l'influence de l'acteur sur l'autre acteur est importante

Annexe 2. Positionnement, convergences et divergences
Tableau A4. Matrice 2MAO

	Intégrité	Autonomie	Trafic	Champ	Transition	Elections	Dialogue	Guerre	Ressources	Dveloppement	Relance	Formation	Equipement	Réforme	Paix	Islam	Identité	Ethnie	Droits	Franafric	Somme absolue
Etat	4	-3	-3	2	3	4	2	-3	3	3	3	3	3	3	4	-3	3	0	3	2	57
CNRDRE	2	-2	-3	1	4	-4	1	0	0	0	0	3	3	4	3	0	0	0	0	0	30
Islamic	0	0	4	2	0	0	3	4	0	0	0	-4	-4	-4	-2	4	-3	-2	-3	-3	42
Rebelles	-4	4	4	-2	0	-4	-2	2	3	3	0	-4	-4	-3	-2	1	-4	4	2	3	55
PPjunte	4	-4	-2	-2	-4	3	2	-2	0	0	1	3	3	3	2	-2	3	-3	3	-3	49
PPnonjunte	4	-2	-1	-3	4	3	2	-2	0	0	2	3	2	2	2	-2	3	-3	3	3	46
OSCD	4	-3	-3	0	0	2	3	-3	0	2	1	2	2	2	4	-2	3	0	4	0	40
OSCC	2	0	2	-2	-2	1	2	2	2	2	0	0	0	-2	2	3	0	2	-2	-2	30
CEDEAO	4	-3	-2	-3	2	3	3	-2	2	1	2	2	2	2	3	-2	0	0	3	1	42
ONU	3	0	-2	2	3	3	2	0	2	2	2	2	2	3	3	0	2	0	3	0	36
France	2	2	-1	-3	3	3	3	-2	3	2	2	3	3	2	2	-3	3	2	3	4	51
Algérie	1	2	-3	3	2	2	2	-2	-3	-2	1	-1	-1	-2	2	2	0	2	0	-2	35
Mauritanie	0	3	2	2	2	0	0	1	0	-1	1	-1	-1	0	2	3	0	2	0	0	21
Qatar	0	3	3	2	-2	-2	0	3	2	-2	1	-1	-1	0	0	3	0	2	-2	0	29
Total accords	30	14	15	14	23	24	25	12	17	15	16	21	20	21	29	16	17	14	24	13	
Total désaccords	-4	-17	-20	-15	-8	-10	-2	-16	-3	-5	0	-11	-11	-11	-4	-14	-7	-8	-7	-10	
Total positions	34	31	35	29	31	34	27	28	20	20	16	32	31	32	33	30	24	22	31	23	

Le signe indique si l'acteur est favorable ou opposé à l'objectif

0 : l'objectif est peu conséquent

1 : L'objectif met en cause les processus opératoires (gestion, etc. ...) de l'acteur / est indispensable à ses processus opératoires

2 : L'objectif met en cause la réussite des projets de l'acteur / est indispensable à ses projets

3 : L'objectif met en cause l'accomplissement des missions de l'acteur / est indispensable à ses missions

4 : L'objectif met en cause l'acteur dans son existence / est indispensable à son existence

Tableau A5. Matrice ICAA

	Etat	CNRDRE	Islamic	Rebelles	PPjunte	PPnonjunte	OSCD	OSCC	CEDEAO	ONU	France	Algérie	Mauritanie	Qatar
Etat		10	2	4	14	16	15	6	17	15	17	9	4	3
CNRDRE	10		2	1	8	9	8	3	9	9	8	6	3	2
Islamic	2	2		8	3	2	1	7	1	2	1	7	6	7
Rebelles	4	1	8		2	3	2	8	5	3	7	6	7	9
PPjunte	14	8	3	2		16	14	7	14	11	14	8	2	2
PPnonjunte	16	9	2	3	16		14	5	16	12	16	8	3	1
OSCD	15	8	1	2	14	14		5	14	12	14	7	2	1
OSCC	6	3	7	8	7	5	5		7	6	8	8	5	7
CEDEAO	17	9	1	5	14	16	14	7		13	17	8	3	2
ONU	15	9	2	3	11	12	12	6	13		14	8	4	3
France	17	8	1	7	14	16	14	8	17	14		10	5	4
Algérie	9	6	7	6	8	8	7	8	8	8	10		10	8
Mauritanie	4	3	6	7	2	3	2	5	3	4	5	10		10
Qatar	3	2	7	9	2	1	1	7	2	3	4	8	10	
Total convergences	132	78	49	65	115	121	109	82	126	112	135	103	64	59

Les valeurs représentent le degré de convergence : plus l'intensité est importante, plus les acteurs ont des intérêts convergents

Tableau A6. Matrice 1DAA

	Etat	CNRDRE	Islamic	Rebelles	PPjunte	PPnonjunte	OSCD	OSCC	CEDEAO	ONU	France	Algérie	Mauritanie	Qatar
Etat		1	10	13	3	1	0	8	1	0	2	8	7	10
CNRDRE	1		5	9	3	2	1	5	2	1	3	5	4	5
Islamic	10	5		5	10	11	9	3	10	7	12	4	2	1
Rebelles	13	9	5		14	13	12	6	11	10	11	10	3	3
PPjunte	3	3	10	14		2	0	6	2	2	4	8	9	10
PPnonjunte	1	2	11	13	2		0	8	0	1	2	8	8	11
OSCD	0	1	9	12	0	0		5	0	0	1	6	7	9
OSCC	8	5	3	6	6	8	5		7	5	7	6	3	3
CEDEAO	1	2	10	11	2	0	0	7		1	1	9	8	11
ONU	0	1	7	10	2	1	0	5	1		1	5	4	7
France	2	3	12	11	4	2	1	7	1	1		8	7	10
Algérie	8	5	4	10	8	8	6	6	9	5	8		2	5
Mauritanie	7	4	2	3	9	8	7	3	8	4	7	2		1
Qatar	10	5	1	3	10	11	9	3	11	7	10	5	1	
Total divergences	64	46	89	120	73	67	50	72	63	44	69	84	65	86

Les valeurs représentent le degré de divergence : plus l'intensité est importante, plus les acteurs ont des intérêts divergents

Tableau A7. Matrice 2CAA

	Etat	CNRDRE	Islamic	Rebelles	PPjunte	PPnonjunte	OSCD	OSCC	CEDEAO	ONU	France	Algérie	Mauritanie	Qatar
Etat		28.0	4.5	11.0	40.5	44.5	43.5	15.5	45.5	41.0	48.0	23.0	9.5	6.5
CNRDRE	28.0		3.5	4.0	22.0	23.5	22.0	6.0	24.0	23.0	21.0	13.5	7.0	4.5
Islamic	4.5	3.5		26.5	8.0	5.0	3.0	20.0	3.0	4.5	3.0	18.5	16.0	20.0
Rebelles	11.0	4.0	26.5		4.5	8.0	5.5	19.5	11.5	7.5	20.0	15.0	18.0	25.0
PPjunte	40.5	22.0	8.0	4.5		40.5	37.5	16.5	36.0	28.0	35.0	17.0	3.0	4.0
PPnonjunte	44.5	23.5	5.0	8.0	40.5		35.5	11.5	39.5	30.5	41.5	17.5	6.5	1.5
OSCD	43.5	22.0	3.0	5.5	37.5	35.5		12.0	35.5	30.5	35.5	16.5	4.0	1.0
OSCC	15.5	6.0	20.0	19.5	16.5	11.5	12.0		16.0	13.0	17.5	15.5	10.5	16.0
CEDEAO	45.5	24.0	3.0	11.5	36.0	39.5	35.5	16.0		31.5	41.5	18.0	6.0	3.5
ONU	41.0	23.0	4.5	7.5	28.0	30.5	30.5	13.0	31.5		34.5	18.0	8.5	5.5
France	48.0	21.0	3.0	20.0	35.0	41.5	35.5	17.5	41.5	34.5		20.5	10.5	8.5
Algérie	23.0	13.5	18.5	15.0	17.0	17.5	16.5	15.5	18.0	18.0	20.5		18.0	14.5
Mauritanie	9.5	7.0	16.0	18.0	3.0	6.5	4.0	10.5	6.0	8.5	10.5	18.0		19.0
Qatar	6.5	4.5	20.0	25.0	4.0	1.5	1.0	16.0	3.5	5.5	8.5	14.5	19.0	
Total convergences	361.0	202.0	135.5	176.0	292.5	305.5	282.0	189.5	311.5	276.0	337.0	225.5	136.5	129.5
Degré de convergence (%)	57.2													

Les valeurs représentent le degré de convergence : plus l'intensité est importante, plus les acteurs ont des intérêts convergents

Tableau A8. Matrice 2DAA

	Etat	CNRDRE	Islamic	Rebelles	PPjunte	PPnonjunte	OSCD	OSCC	CEDEAO	ONU	France	Algérie	Mauritanie	Qatar
Etat		4.0	32.5	40.0	8.0	2.5	0.0	19.5	2.5	0.0	5.0	19.0	16.5	26.5
CNRDRE	4.0		17.0	25.5	9.0	5.5	3.0	12.5	5.5	3.5	7.5	12.0	9.0	12.5
Islamic	32.5	17.0		13.0	29.5	31.5	28.5	6.0	28.0	20.5	35.0	10.5	4.0	2.0
Rebelles	40.0	25.5	13.0		42.0	36.5	35.5	14.0	31.0	28.5	30.5	25.5	6.0	6.5
PPjunte	8.0	9.0	29.5	42.0		7.0	0.0	14.0	5.0	5.5	12.5	19.5	21.0	24.5
PPnonjunte	2.5	5.5	31.5	36.5	7.0		0.0	18.5	0.0	2.5	4.5	17.5	16.5	26.0
OSCD	0.0	3.0	28.5	35.5	0.0	0.0		12.5	0.0	0.0	2.5	11.5	14.5	21.5
OSCC	19.5	12.5	6.0	14.0	14.0	18.5	12.5		14.5	11.5	16.5	13.5	5.5	5.5
CEDEAO	2.5	5.5	28.0	31.0	5.0	0.0	0.0	14.5		2.5	2.5	18.0	15.5	24.5
ONU	0.0	3.5	20.5	28.5	5.5	2.5	0.0	11.5	2.5		2.5	10.0	6.5	15.0
France	5.0	7.5	35.0	30.5	12.5	4.5	2.5	16.5	2.5	2.5		19.5	14.0	23.5
Algérie	19.0	12.0	10.5	25.5	19.5	17.5	11.5	13.5	18.0	10.0	19.5		4.0	12.0
Mauritanie	16.5	9.0	4.0	6.0	21.0	16.5	14.5	5.5	15.5	6.5	14.0	4.0		2.0
Qatar	26.5	12.5	2.0	6.5	24.5	26.0	21.5	5.5	24.5	15.0	23.5	12.0	2.0	
Total divergences	176.0	126.5	258.0	334.5	197.5	168.5	129.5	164.0	149.5	108.5	176.0	192.5	135.0	202.0
Degré de divergence (%)	42.8													

Tableau A9. Matrice 3MAO

	Intégrité	Autonomie	Trafic	Champ	Transition	Elections	Dialogue	Guerre	Ressources	Dveloppement	Relance	Formation	Equipement	Réforme	Paix	Islam	Identité	Ethnie	Droits	Franafric	Mobilisation
Etat	2.1	-1.6	-1.6	1.1	1.6	2.1	1.1	-1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	2.1	-1.6	1.6	0.0	1.6	1.1	30.6
CNRDRE	0.5	-0.5	-0.7	0.2	1.0	-1.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7	0.7	1.0	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7.5
Islamic	0.0	0.0	3.9	2.0	0.0	0.0	2.9	3.9	0.0	0.0	0.0	-3.9	-3.9	-3.9	-2.0	3.9	-2.9	-2.0	-2.9	-2.9	41.1
Rebelles	-2.6	2.6	2.6	-1.3	0.0	-2.6	-1.3	1.3	2.0	2.0	0.0	-2.6	-2.6	-2.0	-1.3	0.7	-2.6	2.6	1.3	2.0	36.1
PPjunte	2.2	-2.2	-1.1	-1.1	-2.2	1.7	1.1	-1.1	0.0	0.0	0.6	1.7	1.7	1.7	1.1	-1.1	1.7	-1.7	1.7	-1.7	27.3
PPnonjunte	4.6	-2.3	-1.1	-3.4	4.6	3.4	2.3	-2.3	0.0	0.0	2.3	3.4	2.3	2.3	2.3	-2.3	3.4	-3.4	3.4	3.4	52.8
OSCD	2.9	-2.1	-2.1	0.0	0.0	1.4	2.1	-2.1	0.0	1.4	0.7	1.4	1.4	1.4	2.9	-1.4	2.1	0.0	2.9	0.0	28.6
OSCC	1.3	0.0	1.3	-1.3	-1.3	0.6	1.3	1.3	1.3	1.3	0.0	0.0	0.0	-1.3	1.3	1.9	0.0	1.3	-1.3	-1.3	19.0
CEDEAO	5.2	-3.9	-2.6	-3.9	2.6	3.9	3.9	-2.6	2.6	1.3	2.6	2.6	2.6	2.6	3.9	-2.6	0.0	0.0	3.9	1.3	54.4
ONU	6.5	0.0	-4.3	4.3	6.5	6.5	4.3	0.0	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	6.5	6.5	0.0	4.3	0.0	6.5	0.0	77.7
France	4.9	4.9	-2.5	-7.4	7.4	7.4	7.4	-4.9	7.4	4.9	4.9	7.4	7.4	4.9	4.9	-7.4	7.4	4.9	7.4	9.8	125.2
Algérie	1.2	2.3	-3.5	3.5	2.3	2.3	2.3	-2.3	-3.5	-2.3	1.2	-1.2	-1.2	-2.3	2.3	2.3	0.0	2.3	0.0	-2.3	40.8
Mauritanie	0.0	1.3	0.9	0.9	0.9	0.0	0.0	0.4	0.0	-0.4	0.4	-0.4	-0.4	0.0	0.9	1.3	0.0	0.9	0.0	0.0	9.0
Qatar	0.0	3.1	3.1	2.0	-2.0	-2.0	0.0	3.1	2.0	-2.0	1.0	-1.0	-1.0	0.0	0.0	3.1	0.0	2.0	-2.0	0.0	29.7
Total accords	31.3	14.2	11.7	14.0	26.8	29.4	29.0	10.0	21.2	16.8	19.6	23.2	22.0	22.0	28.9	13.2	20.5	14.0	28.6	17.6	
Total désaccords	-2.6	-12.7	-19.6	-18.4	-5.5	-5.7	-1.3	-17.0	-3.5	-4.8	0.0	-9.2	-9.2	-9.5	-3.3	-16.4	-5.6	-7.1	-6.2	-8.2	
Total positions	33.9	26.9	31.4	32.4	32.4	35.0	30.3	27.0	24.7	21.6	19.6	32.3	31.2	31.5	32.2	29.6	26.1	21.1	34.9	25.8	

Tableau A10. Matrice 3CAA

	Etat	CNRDRE	Islamic	Rebelles	PPjunte	PPnonjunte	OSCD	OSCC	CEDEAO	ONU	France	Algérie	Mauritanie	Qatar
Etat		11.3	3.5	6.6	22.1	36.1	26.9	8.9	39.2	51.2	68.0	18.0	4.7	4.7
CNRDRE	11.3		2.7	1.8	9.0	15.7	10.8	2.7	18.0	26.7	26.2	9.3	2.3	2.7
Islamic	3.5	2.7		22.1	6.1	5.3	2.5	17.0	3.4	6.8	5.1	19.3	12.9	19.9
Rebelles	6.6	1.8	22.1		2.7	7.5	3.8	12.6	10.7	10.2	30.2	12.4	10.3	20.1
PPjunte	22.1	9.0	6.1	2.7		34.1	23.9	9.7	33.3	37.2	52.7	14.0	1.5	2.9
PPnonjunte	36.1	15.7	5.3	7.5	34.1		32.5	10.9	48.2	50.1	75.1	20.2	5.7	1.7
OSCD	26.9	10.8	2.5	3.8	23.9	32.5		8.2	35.2	42.7	54.9	14.7	2.4	0.9
OSCC	8.9	2.7	17.0	12.6	9.7	10.9	8.2		16.4	19.7	29.3	13.8	5.6	13.5
CEDEAO	39.2	18.0	3.4	10.7	33.3	48.2	35.2	16.4		54.6	79.3	22.3	5.6	4.1
ONU	51.2	26.7	6.8	10.2	37.2	50.1	42.7	19.7	54.6		79.6	30.9	12.3	9.0
France	68.0	26.2	5.1	30.2	52.7	75.1	54.9	29.3	79.3	79.6		38.1	15.7	15.1
Algérie	18.0	9.3	19.3	12.4	14.0	20.2	14.7	13.8	22.3	30.9	38.1		14.4	15.8
Mauritanie	4.7	2.3	12.9	10.3	1.5	5.7	2.4	5.6	5.6	12.3	15.7	14.4		14.4
Qatar	4.7	2.7	19.9	20.1	2.9	1.7	0.9	13.5	4.1	9.0	15.1	15.8	14.4	
Total convergences	301.2	139.3	126.6	151.0	249.3	343.0	259.5	168.2	370.5	431.0	569.4	243.3	107.8	124.8
Degré de convergence (%)	0.0													

Les valeurs représentent le degré de convergence : plus l'intensité est importante, plus les acteurs ont des intérêts convergents

Tableau A11. Matrice 3DAA

	Etat	CNRDRE	Islamic	Rebelles	PPjunte	PPnonjunte	OSCD	OSCC	CEDEAO	ONU	France	Algérie	Mauritanie	Qatar
Etat		1.6	25.2	23.9	4.4	2.3	0.0	11.3	2.5	0.0	7.5	14.9	8.2	19.6
CNRDRE	1.6		10.8	12.3	3.6	4.1	1.2	4.8	4.5	3.7	10.7	6.7	2.9	7.0
Islamic	25.2	10.8		10.6	23.6	33.0	24.6	4.8	30.9	30.1	57.1	11.1	2.8	2.0
Rebelles	23.9	12.3	10.6		25.6	31.6	24.3	9.1	29.3	36.7	44.3	22.3	3.4	5.4
PPjunte	4.4	3.6	23.6	25.6		6.0	0.0	8.3	3.9	7.1	17.4	15.4	10.6	18.8
PPnonjunte	2.3	4.1	33.0	31.6	6.0		0.0	16.9	0.0	3.9	7.8	20.2	13.6	28.4
OSCD	0.0	1.2	24.6	24.3	0.0	0.0		8.5	0.0	0.0	3.5	10.5	8.6	18.5
OSCC	11.3	4.8	4.8	9.1	8.3	16.9	8.5		13.8	17.2	26.9	12.5	3.0	4.7
CEDEAO	2.5	4.5	30.9	29.3	3.9	0.0	0.0	13.8		4.1	4.4	22.1	14.0	28.5
ONU	0.0	3.7	30.1	36.7	7.1	3.9	0.0	17.2	4.1		5.8	17.1	9.7	25.0
France	7.5	10.7	57.1	44.3	17.4	7.8	3.5	26.9	4.4	5.8		37.6	23.2	42.7
Algérie	14.9	6.7	11.1	22.3	15.4	20.2	10.5	12.5	22.1	17.1	37.6		3.6	13.1
Mauritanie	8.2	2.9	2.8	3.4	10.6	13.6	8.6	3.0	14.0	9.7	23.2	3.6		1.5
Qatar	19.6	7.0	2.0	5.4	18.8	28.4	18.5	4.7	28.5	25.0	42.7	13.1	1.5	
Total divergences	121.2	73.9	266.5	278.7	144.6	167.5	99.6	141.7	158.0	160.4	288.9	207.1	105.0	214.9
Degré de divergence (%)	0.0													

Références bibliographiques

22 septembre (2012): Repères historiques / L'OCRS: Tentative de main mise française sur le Sahara, 22 mars

Al-wassat.com (2011): Il était une fois ... L'islam en Afrique noire (2/2): L'Afrique de l'Ouest

Hicham Betari, Richard Petit-Clerc (2010): L'étude des scénarios de développement de la finance islamique en France", Mémoire de 3^{ème} année, ESCM, Filière audit et expertise comptable, mai

BIT (2010): Mali Country Report

André Bourgeot (2000): Sahara: Espace géostratégique et enjeux politiques (Niger), Autrepart (16), pp. 21-48

Mehdi Braham, Oumaya Abbes, Maroua Trabelsi, Mehdi Dahmen, Rania Nouaari (): Intelligence artificielle – Diagnostic par système expert, Modèle d'analyse d'acteurs MACTOR

Octave Nicoué Broohm (2004): De la gestion traditionnelle à la gestion moderne des conflits – Repenser les pratiques africaines, Ethiopiques n° 72, littérature, art et conflits, 1^{er} semestre

Alan Bryden, Boubacar N'Diaye et Funmi Oloisakin (2008): Gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest – Les défis à relever, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées, Genève, juin

Commissariat général du plan (2004): Les méthodes des scénarios, outil d'une démarche prospective, les dossiers d'ALEPH, n° 1, 28 janvier

Commission européenne (2010): Appui à la réforme de la justice dans les pays ACP, Collection Outils et méthodes, Document de référence n° 9, septembre

A. Corsani, P. Dieuaide, M. Lazzarato, J-M. Monnier, Y. Moulier-Boutang, B. Paulré, C. Vercellone (2002): Modélisation appliquée, trajectoires institutionnelles, stratégies socioéconomiques – Le capitalisme cognitif comme sortie de la crise du capitalisme industriel, Unité mixte de recherche CNRS-Université Paris 1, n° 8595

CRDI (2011): Descriptif du programme Gouvernance, sécurité et justice 2011-2016 – Version abrégée, janvier

Ben Dao (2012): Point de droit – Comment porter plainte, L'Indicateur du Renouveau

Thomas Delavallade, Philippe Capet (2008): Evaluation des risques de crise, appliquée à la détection des conflits armés intra-étatiques, 16^{ème} congrès de maîtrise des risques et de sûreté de fonctionnement – Avignon, 6-10 octobre – communication 7A-3

Julia Dufour, Claire Kupper (2012): Groupes armés au Nord-Mali : état des lieux, Note d'analyse, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, juillet.

Charles Eisenmann (1955): Sur la théorie de la monarchie, Revue française de science politique, 5^{ème} année, n°1, pp. 138-146

Daniel Flemes, Leslie Wehner (2012): Drivers of strategic contestation in South America, GIGA Working paper n° 207, October

Michel Galy (1995): Politique d'une rébellion. Une "gouvernance par la violence" au Nord de la Côte d'Ivoire, Cultures et conflits 65 (printemps 2007), Srebrenica

Michel Godet (2011): Méthodes de prospective et d'analyse stratégique 1 – Synthèse du cours PRS201, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Jack A. Goldstone, Robert H. Bates, Ted Robert Gurr, Michael Lustik, Monty G. Marshall, Jay Ulfelder, Mark Woodward (2006): A global forecasting model of political instability

Emmanuel Grégoire, Jean Schmitz (2000): Monde arabe et Afrique noire : permanences et nouveaux liens, Autrepart (16), pp. 5-20

Sidiki Guindo (2012): Analyse des résultats de l'enquête d'opinion sur la crise malienne, mai

Ted Robert Gurr, Mark Woodward, Monty G. Marshall (2006): Forecasting instability – Are ethnic wars and Muslim countries different, August

Vincent Huguex (2012): Afrique: le mirage démocratique, CNRS Edition, Paris

Philippe Hugon (2003): Les conflits armés en Afrique – Mythes et limites de l'analyse économique, Tiers-monde tome 44 n° 176, pp. 829-856

IAAT (2005): Elaborer une stratégie prospective, Guide méthodologique du travail en commun

InfoMatin (2012): Mali – De la confusion au crash

IRA (2008): Enjeux de la gouvernance de l'espace de liberté, de sécurité et de justice dans l'Union européenne – Réflexions, exemples et impacts, Le Croisic, 10 – 11 mars

Yvan Jonchay (1957): L'infrastructure de départ du Sahara et de l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS), Revue de géographie de Lyon, vol. 32 n° 4, pp. 277-292

Modibo Kéïta (2002): La résolution du conflit touareg au Mali et au Niger, Note de recherche n°10, Groupe de recherche sur les interventions de paix dans les conflits intra-étatiques – GRIPCI, Chaire Raoul-Dandurand, juillet.

Khamenei.ir (2010): Indépendance économique selon le Guide suprême de la Révolution, 15 mars

Carlo Koos, Matthias Basedau (2012): Does uranium mining increase civil conflict risk? Evidence from a spatiotemporal analysis of Africa from 1945 to 2010, GIGA working papers, n° 205, September

Paul Krugman (2012): L'euro est une illusion, Challenges 26 septembre

Mohamed Larid (2010): Contribution méthodologique pour la connaissance du rôle des acteurs locaux dans la réalisation du projet de la réserve naturelle de Réghaïa dans la zone côtière est de l'Algérois, Développement durable et territoires, vol. 1, n° 3, décembre

Roland Marchal, Christine Messiant (2003): Les guerres civiles à l'ère de la globalisation – Nouvelles réalités et nouveaux paradigmes, Critique internationale n° 18, janvier

Roland Marchal, Christine Messiant (2002): De l'avidité des rebelles – L'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier, Critique internationale n° 16, juillet, pp. 58-69

Karl Marx (1852): Le 18 brumaire de Louis Bonaparte

Christian Nackhlé (2008): Du "chaos constructif" à l'"entropie croissante", Perspectives 2008 au Moyen-orient

OCDE (2007): Manuel de l'OCDE sur la réforme des systèmes de sécurité – soutenir la sécurité et la justice

Eric Patterson (2004): Faith in a changing Mexico – The effects of religion on political attitudes, engagement and participation

République du Mali (2012): Projet de feuille de route du Gouvernement pour la transition politique, Primature, juillet

RITIMO (2010): Le Mali – Une démocratie en panne de son développement? Les touaregs, un peuple sans patrie, Ciip, juillet

Jean-Christophe Rufin (2012): Les trois fautes de l'Occident, Paris Match, vendredi 21 septembre

Nouhoum Sangaré (2008): Le Mali, in Alan Bryden, Boubacar N'Diaye, 'Funmi Olonisakin "Gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest – Les défis à relever", 195-213, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées, Genève, juin

Jean-Pierre Olivier de Sardan (2012): Eviter un Munich sahélien, décembre.

Aliou Touré (2012): Le Forum des OSC et la gouvernance du système sécuritaire au Mali – Quel rôle pour les acteurs de la société civile ?, Mali Demain

Sambi Touré (2012): Editorial: La malédiction du nord, les péchés du sud

Aminata Dramane Traoré, Nathalie M'Dela-Mounier (2012): L'Afrique mutilée, Taama Editions, Bamako

Nicolas van de Walle (2012): Foreign aid in dangerous places – The donors and Mali'democracy

Olivier Walther, Dimitris Christopoulos (2012): A social network analysis of Islamic le Sahara, 22 mars